

Nouveautés de la version 2017

Geofolia

SOMMAIRE

1. PARCELLAIRE ET CARTOGRAPHIE	4
1.1 Gestion de la transparence des éléments	4
1.2 Ajout d'une couche « éléments paysagers »	4
1.3 Gestion des SIE	5
1.4 Outil de recherche d'éléments du plan	5
1.5 Outil de déplacement d'objets	5
1.6 Outils de correction automatique des plans	6
1.6.1 Outil de correction automatique des chevauchements de parcelles	6
1.6.2 Outil de correction automatique des chevauchements d'îlots	7
1.6.3 Outil de correction des parcelles par rapport aux îlots	7
1.7 Import de fichiers XML îlot et parcelles	8
1.8 Export générique des parcelles au format SHP	9
1.9 Mise à jour des éditions du plan de l'assolement	9
2. ENVIRONNEMENT ET FERTILISATION	10
2.1 Affichage de la méthode de calcul dans la saisie du plan de fumure	10
2.2 Filtrer les parcelles du plan de fumure	11
2.3 Mise à jour des cultures fumure	11
2.4 Mise à jour des types de sol	12
2.4.1 Mise à jour de libellés de sols	12
2.4.2 Nouveaux sols	12
2.5 Mise à jour des fertilisants de référence	12
2.5.1 Mise à jour de 3 Fertilisants de référence pour leur correspondance avec les Fertilisants Fumure	12
2.5.2 Nouveaux Fertilisants de référence	12
2.6 Mise à jour du calcul des 170 U dans les stocks d'effluents	13
2.7 Mise à jour du calcul des rejets des animaux	13
2.7.1 Mise à jour des catégories d'animaux pour les BOVINS	14
2.7.2 Mise à jour des catégories d'animaux pour les OVINS et CAPRINS	14
2.7.3 Mise à jour des catégories d'animaux pour les EQUINS	15
2.7.4 Mise à jour des catégories d'animaux pour les LAPINS	15
2.7.5 Mise à jour des catégories d'animaux pour les PORCINS	15
2.7.6 Mise à jour des catégories d'animaux pour les VOLAILLES	17
2.8 Association obligatoire des modes et délais d'enfouissement au référentiel	19
2.9 Reprise facilitée des interventions réalisées dans le conseil de fumure	19
2.10 Reprise des quantités importées ou exportées dans les stocks d'effluents	19
2.11 Méthode Poitou-Charentes	20
2.12 Méthode Forfaitaire	21
2.13 Gestion des plafonds de fertilisation	22
2.13.1 Créer des plafonds de fertilisation	22
2.13.2 Etre alerté par un dépassement de plafond de fertilisation	23
2.14 Trois nouvelles éditions du cahier de fertilisation	23
2.14.1 Les Apports réalisés – Cahier de Fertilisation	23
2.14.2 Les Apports organiques d'avant l'hiver	24
3. APPROS ET SUBSTANCES ACTIVES	24
3.1 Décocher automatiquement la visibilité des semences et produits récoltés rattachées à des variétés masquées	24
3.2 Intégration de la nouvelle réglementation CLP	24
3.3 Gestion des substances actives	25
4. ECONOMIQUE	26
4.1 Pouvoir changer la campagne d'une sélection de facture ou d'inventaire	26
4.2 Saisie des prix dans les factures d'appro	26
4.3 Saisie des charges et des produits annexes	27
4.3.1 Saisie des charges annexes	27
4.3.2 Saisie des produits annexes	27
5. GEOFOLIA SMARTPHONE ET ISA360	28

5.1	Nouveautés sur le Smartphone	28
5.1.1	<i>Simplification de la page d'accueil</i>	28
5.1.2	<i>Géolocalisation des parcelles en saisie d'intervention</i>	28
5.1.3	<i>Ajouter des photos dans les interventions</i>	29
5.1.4	<i>Gestion des récoltes</i>	29
5.2	Nouveautés sur le Smartphone et la console Isa360.....	30
5.2.1	<i>Recherche et nouveau mode de tri dans les liste d'appro</i>	30
6.	NOUVEAUTES DIVERSES	30
6.1	Disposer du rendement réalisé dans l'assolement et dans les éditions.....	30
6.2	Saisie des commentaires	31
6.2.1	<i>Commentaire pour le cahier de fertilisation</i>	31
6.2.2	<i>Commentaire pour le registre phyto</i>	31
6.3	Amélioration de la saisie groupée	31
6.4	Modification des règles de reprise des dates d'intervention de semis et de récolte dans l'assolement.....	31
6.5	Réaliser un export Excel de ses données.....	31
6.6	Pré-cocher les cases dans la fiche de chantier	31
6.7	Ajout d'une édition rendements objectifs moyens des 5 dernières années.....	32
6.8	Amélioration de l'utilisation de la liste des variétés dans la création de semences	32
7.	GEOFOLIA ORGANISME.....	33
7.1	Visibilité du PPF uniquement après clôture par le technicien.....	33
7.2	Fusionner des groupes d'exploitation	33
7.3	Import de collaborateur de sociétés	34
7.4	Export Farmstar	35
7.4.1	<i>Paramétrage</i>	35
7.4.2	<i>Saisie et validation de la commande Farmstar</i>	36
7.4.3	<i>Export</i>	41
7.5	Export Cérélia	41
7.5.1	<i>Paramétrage</i>	41
7.5.2	<i>Saisie et validation de la commande Cérélia</i>	42
7.5.3	<i>Export</i>	45
7.6	Synchronisation technicien automatique en entrée et/ou sortie de domaine	46
7.7	Envoi d'e-mail automatique à une sélection d'utilisateur AMP	47
7.8	Disponibilité de l'édition de la « Balance azotée »	49
7.9	Nouveau mode de tri dans les listes d'appro pour les AMP	49

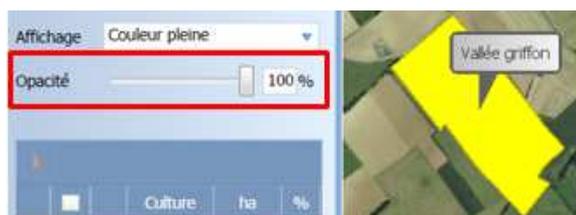
1. PARCELLAIRE ET CARTOGRAPHIE

1.1 Gestion de la transparence des éléments

Pour faciliter la visibilité des éléments situés sous vos objets cartographiques, cette version vous permet désormais de modifier l'opacité des parcelles afin de les rendre plus ou moins transparentes. Ainsi, il est toujours possible de visualiser la photo aérienne ou la carte topographique située sous le dessin d'une parcelle.

Comment rendre vos parcelles transparentes ?

- 1 - Dans la cartographie, placez-vous dans le volet « légende »
- 2 - Déplacez le curseur nommé « opacité » de gauche à droite afin de rendre vos objets transparents



Exemple 1, opacité à 100 %



Exemple 2, opacité à 50 %

1.2 Ajout d'une couche « éléments paysagers »

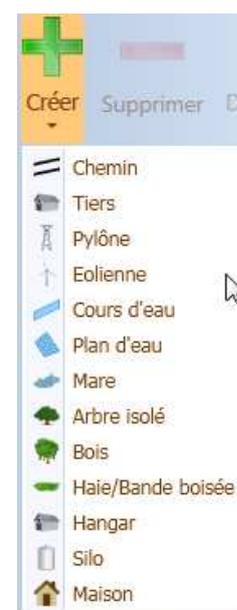
Avec les nouveaux critères liés au verdissement des aides PAC, il est de plus en plus utile de pouvoir repérer sur un plan les différents éléments paysagers présents sur une exploitation. Cette couche éléments paysager y répond en vous permettant de les dessiner pour les sauvegarder.

Pour y accéder, placez vous sur la carte et cliquez sur le volet « couche ». Dans cet onglet, double cliquez sur « Élément paysager ».

Dans cette couche, vous pourrez dessiner tous les éléments présents dans vos parcelles en cliquant sur le bouton « + » :

Il existe trois types d'éléments paysagers :

- Les éléments ponctuels :
 - o Ils peuvent être posés par saisie de coordonnées et ils sont représentés par :
 - Les pylônes
 - Les éoliennes
 - Les arbres isolés
 - Les hangars
 - Les silos
 - Les maisons
- Les éléments linéaires
 - o Leur dessin représente une ligne suivant ces différents éléments, ils sont représentés par :
 - Les chemins
 - Les cours d'eau
 - Les haies / bandes boisées
- Les éléments surfaciques :
 - o Ils correspondent à des zones sur la carte et possèdent donc une surface. Ils sont représentés par :
 - Les tiers
 - Les plans d'eau
 - Les mares
 - Les bois



1.3 Gestion des SIE

Depuis l'évolution récente de la PAC, il est demandé aux agriculteurs de mettre en place des Surfaces d'intérêt écologique (SIE) devant atteindre un certain pourcentage de la SAU de chaque exploitation. L'objectif de cette fonctionnalité est de pouvoir dessiner ces différents éléments dans une couche cartographique spécifique.

Comment gérer vos SIE ?

- 1 – Dans l'assolement, rendez-vous sur la couche « SIE »
- 2 – Dessinez les SIE de votre exploitation en cliquant sur le bouton « + »
- 3 – Lorsque vous validez le dessin de votre SIE, vous visualisez les propriétés de l'objet dessiné. Dans le cas d'éléments linéaires ou surfaciques, vous pourrez modifier manuellement la longueur ou la surface de l'élément dessiné avant de valider définitivement la création.



1.4 Outil de recherche d'éléments du plan

Cette fonction permet de faire une recherche pour retrouver facilement des éléments positionnés sur votre plan. La recherche peut être effectuée sur 3 critères : recherche sur une commune, une parcelle et un îlot.

Comment effectuer une recherche ?

1. Cliquer sur la flèche déroulante

2. Choisir le type de recherche

3. Saisir la valeur à rechercher dans la carte

61600	Beauvain	61035	Ome
60000	Beauvais	60057	Oise
17490	Beauvais-sur-Matha	17037	Charente-Maritime
81630	Beauvais-sur-Tescou	81024	Tarn
80630	Beauval	80071	Somme
76890	Beauval-en-Caux	76063	Seine-Maritime
26800	Beauvallon	26042	Drôme

Après avoir saisi la valeur à rechercher, le logiciel va automatiquement centrer cet élément sur le plan.

1.5 Outil de déplacement d'objets

Dans la cartographie, il n'est pas rare de voir que les parcelles soient mal positionnées. Cela peut-être dû à plusieurs choses :

- o Des plans non-géoréférencés ou géoréférencés dans le mauvais système de coordonnées
- o Des plans arpentés par un GPS mais mal ajustés à la photo aérienne.

Dans ce cas, l'outil de déplacement d'objets vous sera utile pour positionner correctement vos les éléments de votre plan.

Pour cela, sur le plan effectuer la manipulation suivante :

- 1 - Sélectionnez l'objet à déplacer

2 - Puis cliquer sur l'onglet « outil » et sur le bouton « déplacer » 

3 - Dans l'assistant de déplacement, effectuer un clic-glissé (clic gauche) sur l'une des bornes de l'objet pour le déplacer où vous souhaitez.



4 - Relâcher le bouton gauche de la souris à l'endroit où vous souhaitez positionner l'objet.

5 - Cliquer sur le bouton « Valider » pour finaliser le déplacement.

1.6 Outils de correction automatique des plans

1.6.1 Outil de correction automatique des chevauchements de parcelles

Cette fonctionnalité permet de corriger automatiquement des chevauchements situés entre différentes parcelles.

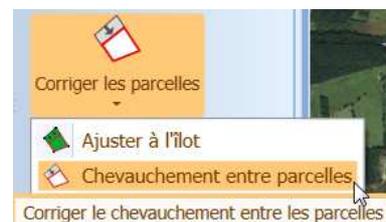
Voici un exemple de deux parcelles qui se chevauchent :



Sur cette parcelle, le chevauchement doit être corrigé.

Comment utiliser cette fonctionnalité ?

1 - Sur la cartographie, dans l'assolement, se positionner sur le volet « outil » / « corriger les parcelles » puis cliquez sur le bouton « chevauchement entre parcelles »



2 - Ensuite, le logiciel affiche en hachuré jaune les parcelles sur lesquelles il y a un chevauchement et en rouge le chevauchement qui doit être corrigé.

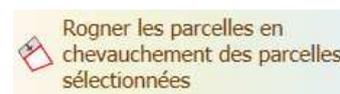


3 - Sur la gauche de l'écran, dans l'assistant, le logiciel vous demande de choisir

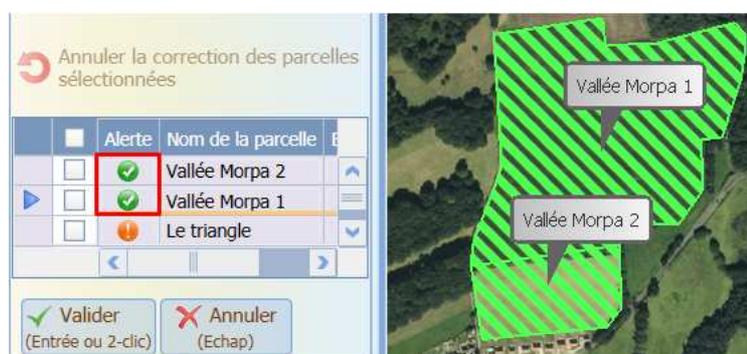
la parcelle sur laquelle vous souhaitez conserver le contour **complet**, ici nous conservons la parcelle « Vallée Morpa 2 »



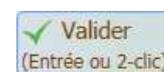
- 4 – Cliquez ensuite sur le bouton « **Rogner les parcelles en chevauchement des parcelles sélectionnées** » pour finaliser la manipulation



- 5 – La parcelle apparaît alors en vert pour spécifier que la correction est terminée. De plus, la colonne alerte apparaît avec un symbole vert témoignant du bon déroulement de la correction.



- 6 – Cliquez sur le bouton valider pour terminer la manipulation



1.6.2 Outil de correction automatique des chevauchements d'îlots

L'outil de correction automatique des chevauchements est également présent dans les îlots. Le fonctionnement est exactement le même que pour les parcelles. Pour accéder, il faut se placer dans la

cartographie, sur les îlots et cliquer sur le bouton « corriger les îlots »



1.6.3 Outil de correction des parcelles par rapport aux îlots

Cet outil a pour objectif d'automatiser la modification du contour des parcelles afin qu'elles deviennent identiques à leur îlot. Les modifications effectuées sont aussi bien des agrandissements que des réductions du contour des parcelles.

Comment fonctionne cet outil ?

- 1 -L'accès à l'outil s'effectue par la cartographie dans l'onglet « outil » puis en cliquant sur « corriger les parcelles ». Choisir enfin le bouton « ajuster à l'îlot ».



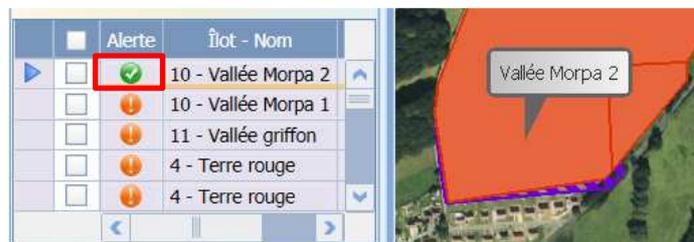
- 2 - L'outil va détecter les parcelles qui débordent de l'îlot, et au contraire les zones de l'îlot sur lesquelles il n'y a aucune parcelle.



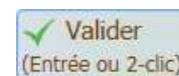
- 3 - Dans la liste de gauche, sélectionner la parcelle à ajuster à l'îlot, dans notre cas, vallée Morpa 2 puis cliquez sur le bouton « ajuster les parcelles à l'îlot »



- 4 - Une fois les parcelles ajustées, les modifications effectuées apparaissent en mauve et une coche verte témoigne du bon déroulement de l'ajustement.



- 5 - Enfin, cliquez sur le bouton valider pour terminer les ajustements



1.7 Import de fichiers XML îlot et parcelles

Pour faire suite à la décision du site Télépac d'abandonner les échanges au format SHP et de privilégier le format XML, une fonction d'import de fichiers XML a été développée dans Geofolia.

Comment fonctionne l'import de fichiers XML ?

- 1 – Rendez-vous dans le ruban PAC, bouton « Import Télépac », afin de choisir l'import XML des îlots ou des îlots et des parcelles



- 2 – L'import est réalisé sur la campagne en cours

- 3 – Suivre les étapes de l'assistant d'import, et consulter si besoin le rapport en cas d'éventuelles erreurs.

- 4 – Si votre écran d'assolement est ouvert au moment de l'import, vous devez « actualiser » le plan pour visualiser les parcelles et îlots importés ; pour cela, cliquer sur le bouton « Actualiser » dans la barre d'outils



Remarque : Pour importer le fichier XML (îlots ou îlots + parcelles) d'une exploitation, vous devez compléter son numéro de package dans le menu exploitation/exploitation.

1.8 Export générique des parcelles au format SHP

Cette version permet de réaliser des exports de plans au format SHP. Cet export est accessible lorsqu'on se situe sur la cartographie de l'assolement. En cliquant sur le bouton « imports/exports » puis export de parcelles « spécifiques » (SHP).

Comment fonctionne l'export Spécifique ?

- 1 – Sur la carte, sélectionner les éléments à exporter, puis cliquer sur Imports/Exports puis export de parcelles et Spécifique (SHP)
- 2 – Dans l'assistant d'export, vérifier la sélection de parcelles et cliquez sur suivant.
- 3 – Choisir le répertoire de destination et le nom du fichier exporté
- 4 – Cliquer sur suivant pour finaliser l'export.
- 5 - Si nécessaire, consulter le rapport d'export qui vous permettra de voir ce qui a été exporté ou non et pourquoi.



1.9 Mise à jour des éditions du plan de l'assolement

Jusqu'à présent, les éditions du plan de l'assolement correspondaient à une édition de ce qu'on visualisait sur le plan. Désormais, il est possible de choisir l'emprise et l'échelle d'impression. Pour cela, dans l'assolement, cliquez sur le bouton « Edition assolement » / « plan des parcelles » et choisissez l'onglet « paramètres ».



2. ENVIRONNEMENT ET FERTILISATION

2.1 Affichage de la méthode de calcul dans la saisie du plan de fumure

Cette nouvelle information permet de contrôler la méthode utilisée pour le calcul de la dose à apporter. Cette information est particulièrement utile lors des saisies groupées. Cette information est disponible dans le volet résultat N et dans une colonne du tableau principal :

- Dans le volet résultat N : en cliquant sur le bouton « i » situé à droite du logo « Arvalis ».



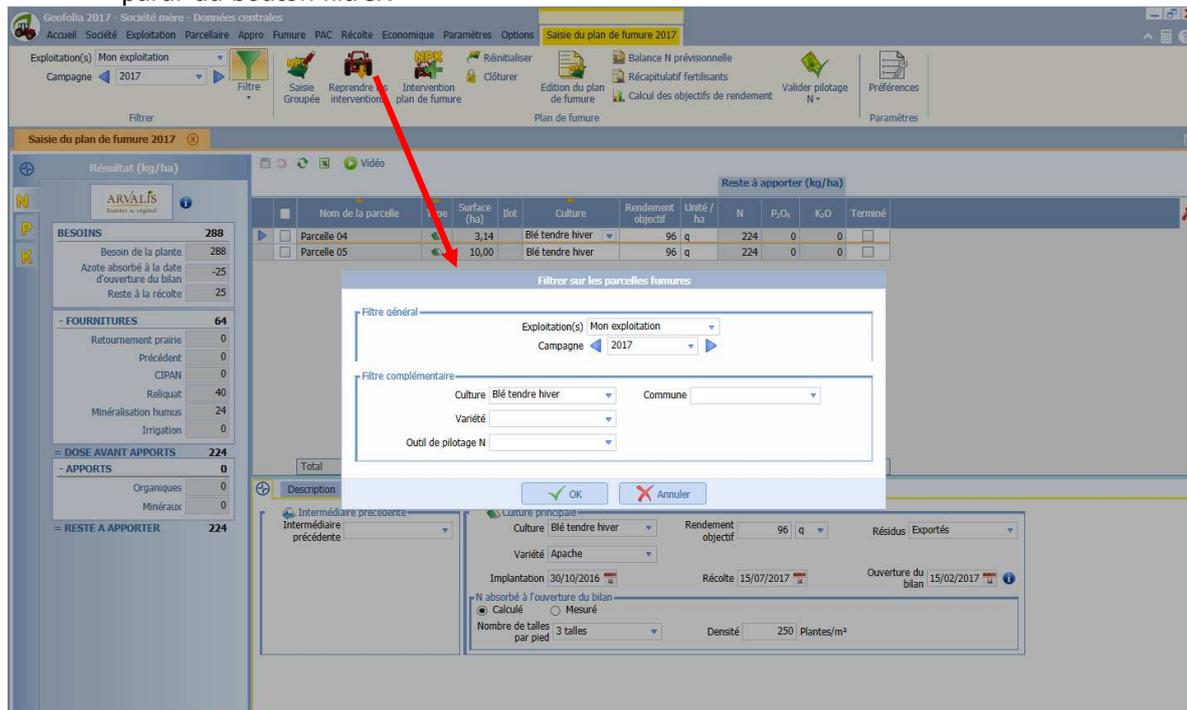
- Dans les colonnes du tableau principal : Pour cela cliquez sur sur la clé rouge située en haut à droite du tableau principal pour afficher la colonne méthode.

Nom de la parcelle	Type	Surface (ha)	Ilot	Culture	Rendement objectif	Unité / ha	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	Terminé	Méthode N
Parcelle 01		1,76		Blé tendre hiver	96	q	204	0	0	<input type="checkbox"/>	Bilan
Parcelle 04		3,14		Blé tendre hiver	96	q	224	0	0	<input type="checkbox"/>	Bilan
Parcelle 05		10,00		Blé tendre hiver	96	q	224	0	0	<input type="checkbox"/>	Bilan
Parcelle 02		9,56		Colza d'hiver	35	q	140	0	0	<input type="checkbox"/>	Bilan
Parcelle 10		9,92		Colza d'hiver	35	q	140	0	0	<input type="checkbox"/>	Bilan
Parcelle 01		2,94		Orge d'hiver	90	q	165	0	0	<input type="checkbox"/>	Bilan
Parcelle 03		3,08		Orge d'hiver	90	q	165	0	0	<input type="checkbox"/>	Bilan
Parcelle 07		0,28		Prairie permanente	5	t	0	0	0	<input type="checkbox"/>	Prairie
Parcelle 09		0,92		Prairie permanente	5	t	0	0	0	<input type="checkbox"/>	Prairie
Parcelle 06		0,40		Vigne - Raisin de Table	42	hl	0	0	0	<input type="checkbox"/>	Autre cul
Total		41,99									

Remarque : Ces informations ne sont disponibles que pour la méthode Azote car Geofolia ne dispose que d'une seule méthode de calcul pour PK.

2.2 Filtrer les parcelles du plan de fumure

Comme dans l'assolement, il est désormais possible de filtrer les parcelles de la saisie du plan de fumure à partir du bouton filtrer.



2.3 Mise à jour des cultures fumure

Voici la liste des nouvelles cultures fumure disponibles :

Culture	Méthode
Abricotier	Forfaitaire
Ail irrigué	Bilan
Amandier	Forfaitaire
Basilic	Bilan
Blette	Bilan
Cassis	Forfaitaire
Cerisier	Forfaitaire
Châtaigner	Forfaitaire
Chicorée Endive (préférante)	Bilan
Chicorée Endive (sensible) (<i>anciennement appelée Chicorée endive sans autre précision</i>)	Bilan
Chicorée Endive (tolérante)	Bilan
Kiwi	Forfaitaire
Noisetier	Forfaitaire
Noyer	Forfaitaire
Olivier	Forfaitaire
Pêcher	Forfaitaire
Poirier	Forfaitaire
Pommier	Forfaitaire
Potimarron	Bilan
Prunier	Forfaitaire
Quinoa	Bilan
Sarrasin	Forfaitaire
Tabac Burley	Bilan

Trèfle porte-graine	Forfaitaire
Verges (plantation)	Forfaitaire
Vigne	Forfaitaire

Geofolia va chercher à associer automatiquement la bonne culture fumure à votre culture mais dans certains cas ce n'est pas possible car il existe plusieurs cultures fumure pour une culture référentiel. Il incombe donc à l'utilisateur de choisir la bonne culture dans le paramétrage des cultures (« Paramètres »/ « Culture / Variété / Stade »).

2.4 Mise à jour des types de sol

2.4.1 Mise à jour de libellés de sols

REGION	Libellé Sol Geofolia 2016v2	Libellé Sol Geofolia 2017
Champagne-Ardenne	Argilo-calc sup/calc dur non fissuré	Argilo-calc très sup sur calc dur non fissuré, G1
Champagne-Ardenne	Argilo-calc sup/calc dur fissuré	Argilo-calc sup sur calc dur fissuré, G2
Champagne-Ardenne	Argilo-calc moyen/calc dur	Argilo-calc moyen sur calc dur, G3
Champagne-Ardenne	Argilo-calcaire profond	Argilo-calcaire profond, G4

2.4.2 Nouveaux sols

REGION	Libellé Sol Geofolia 2017
Alsace	Limon argileux profond sur loess
Alsace	Sol profond des sables du Rhin et de la Hardt
Bretagne	Alluvions argileuses hydromorphes tourbeuses
Bretagne	Alluvions limono argileuses hydromorphes
Bretagne	Limon sableux sain/grès
Bretagne	Limon sablo-argileux profond hydromorphe sur granite
Bretagne	Limon argileux profond
Bretagne	Marais calcaire argileux
Haute-Normandie	Limon argileux profond
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Alluvions limono argileuses calcaires
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Alluvions limoneuses moyennes
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Alluvions argileuses profondes

2.5 Mise à jour des fertilisants de référence

2.5.1 Mise à jour de 3 Fertilisants de référence pour leur correspondance avec les Fertilisants fumure

Fertilisant de référence	Fertilisant fumure Geofolia 2016v2	Fertilisant fumure Geofolia 2017
Fumier Poule pondeuse	Fumier de volaille	Fumier de poule pondeuse
Lisier Bovin syst. non couvert	Lisier de bovin	Lisier de bovin très dilué sys. non couvert
Lisier Porcelet	Lisier de porc	Lisier de porcelet

La mise à jour de l'association aux nouveaux fertilisants fumure ci-dessus sera réalisée automatiquement lors du passage à la version Geofolia 2017.

2.5.2 Nouveaux Fertilisants de référence

Fertilisant de référence	Unité	Teneur N total	Teneur N-NH4	Unité Teneur	Fertilisant fumure
Algue verte pure	t	4	0,1	‰	Fiente de volaille
Algue verte sable	t	2,2	0,1	‰	Fiente de volaille
Boue curage lagune	m3	1,7	0,17	‰	Compost d'effluent de bovin
Boue liquide STEP / IAA C/N <2	m3	2,1	0,3	‰	Lisier de volaille
Boue STEP abattoir 100%MS	t	78	5	‰	Farine de viande
Boue STEP abattoir 12%MS	m3	6,5	0,4	‰	Farine de viande
Boue traitement Lisier 100% MS	t	38,4	2,78	‰	Fumier de porc sur paille
Boue traitement Lisier 7.3% MS	m3	2,8	0,2	‰	Fumier de porc sur paille

Comp Lit sciure Volaille <6m	t	22,8	3,8	‰	Fumier de volaille
Comp refus de tamisage de lisi	t	7,2	2	‰	Compost d'effluent de porc
Compost Algue verte normé	t	2,5	0,1	‰	Compost d'effluent de bovin
Compost Fum. Porc 6-10 mois	t	13	0,5	‰	Compost de déchets verts
Compost Fum. Porc vieux	t	13	0,5	‰	Compost de déchets verts
Compost Lis Porc Guernévez <6m	t	6,1	1,7	‰	Compost de lisier de porc + paille
Compost Lis Porc Guernévez >6m	t	6	0	‰	Compost de déchets verts
Compost LisPorc + DVert 6-10m	t	9,6	0,6	‰	Compost de déchets verts
Digestat brut de méthanisation	t	6,8	4,7	‰	Digestat de méthanisation fraction liquide
Fiente Poule <65%	t	30	15	‰	Fiente de volaille
Fiente Poule >65%	t	40	28	‰	Fiente de volaille séchée
Fumier Bovin < 3 mois	t	7	1	‰	Fumier de bovin très compact stockage>2mois
Fumier Bovin > 3 mois	t	5	0	‰	Compost d'effluent de bovin
Fumier Bovin sciure	t	4,3	0,1	‰	Fumier de bovin très compact stockage>2mois
Fumier Poulet copeaux	t	5,5	1	‰	Fumier de volaille
Fumier Volaille < 4 mois	t	22,8	3,8	‰	Fumier de volaille
Fumier Volaille > 4 mois	t	15,2	2,4	‰	Fumier de volaille après stockage en condition très humide
Matières stercoraires 100%MS	t	25	1,8	‰	Farine de viande
Matières stercoraires 19.5%MS	t	4,8	0,4	‰	Farine de viande
Refus tamis trait. lis. 100%MS	t	21,1	6	‰	Fumier de porc sur paille
Surnageant trait. lis. 1% MS	m3	0,06	0,004	‰	Lisier de porc
Surnageant trait. lis. 100%MS	t	6,9	0,4	‰	Lisier de porc

Cette liste a été validée par Arvalis.

Ces nouveaux fertilisants sont principalement référencés en Bretagne.

Vérifiez que vous ne les avez pas déjà créés avec des informations partielles. Si c'est le cas, veuillez compléter les informations après avoir associé le Fertilisant déjà existant au Fertilisant de référence.

2.6 Mise à jour du calcul des 170 U dans les stocks d'effluents

Le calcul des 170 kg d'N organique est réalisé uniquement à partir des quantités d'azote organique des fertilisants de la famille effluent d'élevage.

Si vous importez des boues de station d'épurations ou d'autres effluents organiques qui ne sont pas issus d'effluents d'élevage, l'azote contenu dans ces effluents ne sera plus pris en compte dans le calcul des 170.

2.7 Mise à jour du calcul des rejets des animaux

Les catégories d'animaux ont été mises à jour par la réglementation avec le dernier arrêté du Programme d'action Nitrates du 11 octobre 2016.

Mise à jour des normes de rejets :

Les normes de rejets des catégories d'animaux encore d'actualité sont mises à jour automatiquement lors du passage à Geofolia 2017.

La mise à jour s'applique à toutes les catégories d'animaux dont « verrouiller les données du référentiel » est coché et utilisée dans les effectifs animaux à partir de la campagne 2017.

Attention : Cela peut avoir un impact sur le calcul des 170, il faut donc vérifier vos indicateurs réglementaires. Le choix de mettre à jour le calcul des 170 est motivé par le fait que la réglementation s'applique dès la parution de l'arrêté et qu'il n'y aura pas de dérogation cette année (source : ministère de l'agriculture).

Mise à jour des catégories d'animaux :

Les nouvelles catégories d'animaux sont intégrées dans le référentiel mais il faut pour les utiliser les créer depuis le référentiel (Geofolia ne peut pas savoir si vous en avez besoin ou pas).

Les catégories d'animaux obsolètes (supprimées dans le dernier arrêté) ne sont plus disponibles dans la liste des catégories d'animaux référentiel.

Par contre si la catégorie d'animal est utilisée elle sera renommée à l'occasion du passage à la version 2017 en ajoutant au libellé d'origine (Ancienne référence). Il faut donc à partir de la campagne 2017 changer de catégorie et choisir la ou les catégorie(s) adéquate(s) parmi les catégories référentielles et les catégories déjà utilisées mais qui ne portent pas la mention « ancienne référence ».

Exemple :

La catégorie « Taurillon » est supprimée, elle est donc renommée lors du passage à Geofolia 2017 en « Taurillon (ancienne référence) ».

Cette catégorie Taurillon (ancienne référence) peut correspondre aux 3 catégories suivantes : « Broutard de moins d'1 an » ou « Bovins engrais de 1 à 2 ans » ou « Mâle de plus de 2 ans ».

Sources :

Rejets N :

La source est l'annexe 4 de l'arrêté du 11 octobre 2016 disponible sur le site de [legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr) à l'adresse suivante : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/10/11/DEVL1621685A/jo#JORFARTI000033227227>

Rejets PK :

Bovins, ovins, caprins, équins et lapins : il n'y a pas eu de mise à jour des normes de rejets, donc pour les rejets PK pour les nouvelles catégories d'animaux ont été obtenues à partir d'anciennes catégories équivalentes.

Porcins : Les références sont issues de la publication du RMT Fertilisation environnement de mai 2016.

Volailles : Les références sont issues de la publication de l'ITAVI de juin 2016 mettant à jour les références COPREN volailles de 2006

2.7.1 Mise à jour des catégories d'animaux pour les BOVINS

Ci-dessous la liste des modifications réalisées sur les catégories d'animaux pour les BOVINS (en rouge les éléments mis à jour).

- Les catégories qui sont totalement en rouge ont été ajoutées
- Les catégories qui portent la mention (ancienne référence) ne sont plus à utilisées (elles ont été supprimées)
- Les catégories disposant d'autres modifications ont juste été mise à jour (libellé et ou norme de rejet)

Libellé	Type d'effectif	UGB	N	P2O5	K2O
Vache allaitante + veau (ancienne référence)	Effectif moyen	1,15	92	46	147
Mâle de plus de 2 ans	Effectif moyen	0,8	73	34	103
Mâle de moins d'1 an, engraissement	Effectif moyen	0,3	20	14	25
Taureau (ancienne référence)	Effectif moyen	0,8	72	34	103
Boeuf (ancienne référence)	Effectif moyen	0,8	72	34	103
Bovin engrais plus de 2 ans (ancienne référence)	Effectif moyen	0,8	72	34	103
Bovin engrais de 1 à 2 ans	Effectif moyen	0,6	40,5	25	46
Bovin engrais de moins d'1 an (ancienne référence)	Effectif moyen	0,3	20	14	25
Taurillon (ancienne référence)	Effectif moyen	0,6	40	25	46

2.7.2 Mise à jour des catégories d'animaux pour les OVINS et CAPRINS

Ci-dessous la liste des modifications réalisées sur les catégories d'animaux pour les OVINS et CAPRINS (en rouge les éléments mis à jour).

- Les catégories qui sont totalement en rouge ont été ajoutées
- Les catégories qui portent la mention (ancienne référence) ne sont plus à utilisées (elles ont été supprimées)
- Les catégories disposant d'autres modifications ont juste été mise à jour (libellé et ou norme de rejet)

Libellé	Type d'effectif	UGB	N	P2O5	K2O
Brebis (ancienne référence)	Effectif moyen	0,1	10	6	16
Brebis viande	Effectif moyen	0,1	11	6	16
Brebis laitière	Effectif moyen	0,1	12	6	16
Bélier	Effectif moyen	0,1	11	6	16
Agnelle	Effectif moyen	0,05	6	3	8
Agneau engrais produit	Animal produit	0,03	0,8	1,8	4,8

Chèvre	Effectif moyen	0,1	11	6	16
Bouc	Effectif moyen	0,1	11	6	16
Cheveau engraissé produit	Animal produit	0	0,07	1,8	4,8

2.7.3 Mise à jour des catégories d'animaux pour les EQUINS

Ci-dessous la liste des modifications réalisées sur les catégories d'animaux pour les EQUINS (en rouge les éléments mis à jour).

- Les catégories qui sont totalement en rouge ont été ajoutées
- Les catégories qui portent la mention (ancienne référence) ne sont plus à utilisées (elles ont été supprimées)
- Les catégories disposant d'autres modifications ont juste été mise à jour (libellé et ou norme de rejet)

Libellé	Type d'effectif	UGB	N	P2O5	K2O
Cheval (ancienne référence)	Effectif moyen	0,6	44	26	74
Cheval (lourd) (ancienne référence)	Effectif moyen	0,7	51	30	86
Cheval sport et loisir au travail	Effectif moyen	0,7	39	26	74
Jument seule (ancienne référence)	Effectif moyen	0,5	37	22	62
Jument seule (lourd) (ancienne référence)	Effectif moyen	0,5	44	26	74
Jument sport et loisir suitée	Effectif moyen	0,6	45	26	74
Jument de trait suitée	Effectif moyen	0,6	66,5	30	86
Poulain de trait	Effectif moyen	0,6	50	19	68
Poulain 1-2 ans (ancienne référence)	Effectif moyen	0,5	37	16	57
Poulain 1-2 ans (lourd) (ancienne référence)	Effectif moyen	0,6	44	19	68
Poulain 6m-1an (ancienne référence)	Effectif moyen	0,25	18	5	24
Poulain 6m-1an (lourd) (ancienne référence)	Effectif moyen	0,3	22	6	30
Poney AB (200 kg)	Effectif moyen	0,3	23	6	30
Poney CD (400kg)	Effectif moyen	0,5	35	16	57

2.7.4 Mise à jour des catégories d'animaux pour les LAPINS

Ci-dessous la liste des modifications réalisées sur les catégories d'animaux pour les LAPINS (en rouge les éléments mis à jour).

- Les catégories qui sont totalement en rouge ont été ajoutées
- Les catégories qui portent la mention (ancienne référence) ne sont plus à utilisées (elles ont été supprimées)
- Les catégories disposant d'autres modifications ont juste été mise à jour (libellé et ou norme de rejet)

Libellé	Type d'effectif	N	P2O5	K2O
Lapin produit (élevage engraisseur)	Animal produit	0,048	0,061	0,065
Lapin produit (ancienne référence) (élevage naiss.-engraiss.)	Animal produit	0,066	0,091	
Lapin produit (ancienne référence) (élevage naisseur)	Animal produit	0,048	0,032	
Lapine (ancienne référence) (élevage naiss.-engraiss.)	Effectif moyen	3,24	4,44	
Lapine (ancienne référence) (élevage naisseur)	Effectif moyen	1,34	1,77	
Lapine et sa suite (élevage naiss.-engraiss.)	Effectif moyen	3,46	4,44	3,7
Lapine et sa suite (élevage naisseur)	Effectif moyen	1,04	1,77	1,53

2.7.5 Mise à jour des catégories d'animaux pour les PORCINS

Ci-dessous la liste des modifications réalisées sur les catégories d'animaux pour les PORCINS (en rouge les éléments mis à jour).

- Les catégories qui sont totalement en rouge ont été ajoutées

- Les catégories qui portent la mention (ancienne référence) ne sont plus à utilisées (elles ont été supprimées)
- Les catégories disposant d'autres modifications ont juste été mise à jour (libellé et ou norme de rejet)

Libellé	Type d'effectif	N	P205	K20
Truie (ancienne référence) / caillebotis, alimentat° standard	Place	17,5	14	10,9
Truie (ancienne référence) / caillebotis, alimentat° biphase	Place	14,5	11	9,6
Truie (ancienne référence) / paille accumulée, alimentat° standard	Place	14,3	14,7	14,1
Truie (ancienne référence) / paille accumulée, alimentat° biphase	Place	11,8	11,6	12,4
Truie (ancienne référence) / paille accumulée compostée, alimentat° standard	Place	11,8	14,7	14,1
Truie (ancienne référence) / paille accumulée compostée, alimentat° biphase	Place	9,8	11,6	12,4
Truie reproductrice / caillebotis, alimentat° standard	Place	17,4	14,1	9,3
Truie reproductrice / caillebotis, alimentat° biphase	Place	14,3	11	9,3
Truie reproductrice / paille, alimentat° standard	Place	14,4	14,9	15
Truie reproductrice / paille, alimentat° biphase	Place	12,6	11,8	15
Truie reproductrice / paille compostée, alimentat° standard	Place	12,1	14,9	15
Truie reproductrice / paille compostée, alimentat° biphase	Place	10,7	11,8	15
Truie non productive / caillebotis, alimentat° standard	Place	9,5	6,36	5,7
Truie non productive / caillebotis, alimentat° biphase	Place	7,8	4,35	4,77
Truie non productive / paille, alimentat° standard	Place	6,7	6,69	7,74
Truie non productive / paille, alimentat° biphase	Place	5,6	4,68	6,81
Truie non productive / paille compostée, alimentat° standard	Place	4,9	6,69	7,74
Truie non productive / paille compostée, alimentat° biphase	Place	4	4,68	6,81
Porcelet post-sevrage / caillebotis, alimentat° standard	Animal produit	0,44	0,31	0,34
Porcelet post-sevrage / caillebotis, alimentat° biphase	Animal produit	0,39	0,23	0,34
Porcelet post-sevrage / paille, alimentat° standard	Animal produit	0,31	0,32	0,46
Porcelet post-sevrage / paille, alimentat° biphase	Animal produit	0,29	0,24	0,42
Porcelet post-sevrage / paille compostée, alimentat° standard	Animal produit	0,22	0,32	0,46
Porcelet post-sevrage / paille compostée, alimentat° biphase	Animal produit	0,2	0,24	0,42
Porcelet post-sevrage / sciure, alimentat° standard	Animal produit	0,18	0,31	0,35
Porcelet post-sevrage / sciure, alimentat° biphase	Animal produit	0,17	0,23	0,32
Porcelet post-sevrage / sciure compostée, alimentat° standard	Animal produit	0,17	0,31	0,35
Porcelet post-sevrage / sciure compostée, alimentat° biphase	Animal produit	0,15	0,23	0,32
Porc engraisé / caillebotis, alimentat° standard	Animal produit	3,17	2,12	1,9
Porc engraisé / caillebotis, alimentat° biphase	Animal produit	2,6	1,45	1,59
Porc engraisé / raclage en V, alimentat° standard	Animal produit	3,38	2,01	1,82
Porc engraisé / raclage en V, alimentat° biphase	Animal produit	2,76	1,36	1,53
Porc engraisé / raclage en V + compostage, alimentat° standard	Animal produit	2,9	2,01	1,82
Porc engraisé / raclage en V + compostage, alimentat° biphase	Animal produit	2,37	1,36	1,53
Porc engraisé / paille, alimentat° standard	Animal produit	2,23	2,23	2,58
Porc engraisé / paille, alimentat° biphase	Animal produit	1,88	1,56	2,27
Porc engraisé / paille compostée, alimentat° standard	Animal produit	1,62	2,23	2,58
Porc engraisé / paille compostée, alimentat° biphase	Animal produit	1,33	1,56	2,27

Libellé	Type d'effectif	N	P2O5	K2O
Porc engraisé / sciure, alimentat° standard	Animal produit	1,35	2,12	1,96
Porc engraisé / sciure, alimentat° biphase	Animal produit	1,11	1,45	1,64
Porc engraisé / sciure compostée , alimentat° standard	Animal produit	1,21	2,12	1,96
Porc engraisé / sciure compostée , alimentat° biphase	Animal produit	0,99	1,45	1,64

2.7.6 Mise à jour des catégories d'animaux pour les VOLAILLES

Ci-dessous la liste des modifications réalisées sur les catégories d'animaux pour les VOLAILLES (en rouge les éléments mis à jour).

- Les catégories qui sont totalement en rouge ont été ajoutées
- Les catégories qui portent la mention (ancienne référence) ne sont plus à utilisées (elles ont été supprimées)
- Les catégories disposant d'autres modifications ont juste été mise à jour (libellé et ou norme de rejet)

Libellé	Type d'effectif	N	P2O5	K2O
Caille future reproductrice (oeufs et chair)	Animal produit	0,012	0,006	0,01
Caille label	Animal produit	0,01	0,008	0,01
Caille pondeuse (ancienne référence) (oeuf et reproduction)	Animal produit	0,046	0,048	0,043
Caille pondeuse reproduction	Animal produit	0,047	0,045	0,051
Caille pondeuse oeuf	Animal produit	0,07	0,067	0,078
Caille standard	Animal produit	0,008	0,006	0,007
Canard colvert (pour lachâge)	Animal produit	0,052	0,054	0,04
Canard colvert (pour tir)	Animal produit	0,11	0,114	0,083
Canard colvert reproducteur	Animal produit	0,47	0,566	0,396
Canard de barbarie mâle	Animal produit	0,132	0,084	0,102
Canard de barbarie mixte	Animal produit	0,094	0,069	0,083
Canard mulard gras	Animal produit	0,061	0,047	0,031
Canard mulard prêt à gaver (extérieur)	Animal produit	0,113	0,117	0,129
Canard mulard prêt à gaver (intérieur)	Animal produit	0,129	0,12	0,143
Canard Pékin	Animal produit	0,06	0,054	0,059
Cane de barbarie future reproductrice	Animal produit	0,174	0,153	0,144
Cane de barbarie reproductrice	Animal produit	0,564	0,724	0,696
Cane Pékin (chair) (ancienne référence)	Animal produit	0,586	0,718	0,647
Cane Pékin (ponte)	Animal produit	0,561	0,751	0,839
Cane Pékin future reproductrice	Animal produit	0,207	0,174	0,164
Cane reproductrice (gras)	Animal produit	0,533	0,629	0,708
Canette Barbarie label	Animal produit	0,061	0,056	0,064
Canette Barbarie standard	Animal produit	0,053	0,045	0,055
Canette Mulard à rôtir	Animal produit	0,108	0,083	0,093
Canette Pékin	Animal produit	0,047	0,051	0,056
Chapon label	Animal produit	0,193	0,147	0,157
Chapon mini label	Animal produit	0,148	0,113	0,123
Chapon Pintade label	Animal produit	0,123	0,11	0,114
Chapon standard	Animal produit	0,203	0,155	0,166
Coquelet standard	Animal produit	0,012	0,006	0,013
Dinde à rôtir biologique	Animal produit	0,091	0,091	0,11
Dinde à rôtir label	Animal produit	0,239	0,217	0,194
Dinde à rôtir standard	Animal produit	0,103	0,104	0,111
Dinde découpe (ancienne référence) (mixte, bio et label)	Animal produit	0,208	0,233	0,219

Libellé	Type d'effectif	N	P205	K20
Dinde découpe femelle label	Animal produit	0,193	0,191	0,199
Dinde découpe mâle label	Animal produit	0,339	0,338	0,335
Dinde future reproductrice	Animal produit	0,472	0,614	0,44
Dinde lourde	Animal produit	0,285	0,242	0,294
Dinde médium	Animal produit	0,237	0,23	0,242
Dinde reproductrice	Animal produit	0,584	0,592	0,521
Faisan 22 semaines	Animal produit	0,062	0,083	0,063
Faisan 62 semaines (ancienne référence)	Animal produit	0,299	0,406	0,268
Faisan futur reproducteur 32 semaines	Animal produit	0,088	0,132	0,097
Faisan reproducteur	Animal produit	0,137	0,214	0,12
Oie à rôtir	Animal produit	0,455	0,481	0,385
Oie future reproductrice (chair)	Animal produit	0,567	0,435	0,395
Oie future reproductrice (grasse)	Animal produit	1,032	0,84	0,554
Oie grasse	Animal produit	0,112	0,076	0,061
Oie prête à gaver	Animal produit	0,155	0,166	0,18
Oie reproductrice (chair), par cycle de ponte	Animal produit	0,625	0,876	0,615
Oie reproductrice (grasse)	Animal produit	0,772	1,163	0,81
Perdrix 15 semaines	Animal produit	0,029	0,031	0,027
Perdrix 60 semaine (ancienne référence)	Animal produit	0,186	0,227	0,157
Perdrix future reproductrice 23 semaines	Animal produit	0,036	0,055	0,05
Perdrix reproductrice	Animal produit	0,111	0,129	0,103
Pigeons par couple	Animal produit	0,312	0,491	0,331
Pintade biologique (bâtiments fixes)	Animal produit	0,068	0,075	0,063
Pintade biologique (cabanes mobiles)	Animal produit	0,056	0,063	0,054
Pintade future reproductrice	Animal produit	0,051	0,067	0,071
Pintade label	Animal produit	0,068	0,073	0,062
Pintade reproductrice	Animal produit	0,208	0,375	0,235
Pintade standard	Animal produit	0,042	0,035	0,043
Poularde label	Animal produit	0,15	0,115	0,12
Poule pondeuse standard (reproductrice chair)	Animal produit	0,362	0,495	0,373
Poule pondeuse label (reproductrice chair)	Animal produit	0,507	0,662	0,549
Poule pondeuse (reproductrice ponte)	Animal produit	0,324	0,446	0,336
Poule pondeuse biologique (oeufs)	Animal produit	0,365	0,349	0,336
Poule pondeuse label (oeufs)	Animal produit	0,373	0,353	0,33
Poule pondeuse plein air (oeufs)	Animal produit	0,365	0,349	0,333
Poule pondeuse sol (oeufs)	Animal produit	0,413	0,358	0,336
Poule pondeuse (ancienne référence) standard (oeufs) - cage standard	Animal produit	0,349	0,307	0,337
Poule pondeuse standard (oeufs) - cage, pré-séchage, hangar	Animal produit	0,436	0,38	0,349
Poule pondeuse (ancienne référence) standard (oeufs) - cage, fos. Prof.	Animal produit	0,242	0,307	0,337
Poule pondeuse standard (oeufs) - cage, séchoir	Animal produit	0,467	0,38	0,349
Poulet biologique (bâtiments fixes)	Animal produit	0,082	0,074	0,072
Poulet biologique (cabanes mobiles)	Animal produit	0,082	0,078	0,073
Poulet label (bâtiments fixes)	Animal produit	0,066	0,048	0,059
Poulet label (cabanes mobiles)	Animal produit	0,074	0,057	0,065
Poulet standard	Animal produit	0,028	0,015	0,03

Libellé	Type d'effectif	N	P2O5	K2O
Poulet standard certifié	Animal produit	0,045	0,027	0,044
Poulet standard léger (export)	Animal produit	0,021	0,009	0,023
Poulet standard lourd	Animal produit	0,039	0,026	0,041
Poulette future reproductrice (ponte)	Animal produit	0,092	0,087	0,072
Poulette œufs (ancienne référence) standard cage, label, bio et plein air	Animal produit	0,081	0,068	0,056
Poulette œufs - standard cage	Animal produit	0,077	0,062	0,058
Poulette œufs - label, bio et plein air	Animal produit	0,079	0,064	0,056
Poulette œufs - standard sol	Animal produit	0,082	0,065	0,067

2.8 Association obligatoire des modes et délais d'enfouissement au référentiel

Les modes et délais d'enfouissement ont une importance forte pour la détermination du coefficient d'efficacité des effluents organiques. Leur association au référentiel est indispensable. Celle-ci a donc été rendue obligatoire dès qu'un mode ou délai d'enfouissement non associé au référentiel est ajouté à une intervention d'épandage organique.

Pour corriger cette alerte, rendez-vous dans le menu Paramètres / Enfouissement / Mode ou Délai pour les associer au référentiel.

Exemple :

Mode d'enfouissement: labour Délai d'enfouissement: [dropdown]

⚠ Le mode d'enfouissement n'est pas associé avec le référentiel. Veuillez faire l'association en allant dans le menu (Paramètres / Enfouissement) pour que le coefficient d'efficacité du fertilisant soit correct.

OK Annuler

2.9 Reprise facilitée des interventions réalisées dans le conseil de fumure

Cette fonctionnalité permet de reprendre des interventions réalisées dans le conseil de fumure. L'objectif étant d'éviter la double saisie et de pouvoir reprendre les interventions uniquement sur les parcelles concernées. Pour cela, un bouton de reprise a été ajouté dans l'onglet « Interventions » de chaque parcelle.

	Date	Surf. (ha)	Fertilisant
<input type="checkbox"/>	10/03/2015	10,00	Ammonitrate 33.5%
<input type="checkbox"/>	20/04/2015	10,00	Sulfate de potassium

Cliquez pour reprendre les interventions fumure déjà réalisées.

2.10 Reprise des quantités importées ou exportées dans les stocks d'effluents

Dans le cadre d'une exploitation sans animaux et afin de gagner du temps lors de la création de vos stocks d'effluents d'une année sur l'autre, vos saisies de l'année précédente sont automatiquement reprises.

Pour que la reprise s'effectue, il vous suffit de choisir un effluent que vous aviez déjà utilisé en N-1 pour que les colonnes suivantes soient automatiquement reprises :

- Production estimée
- Quantité importée
- Quantité exportée

Si des modifications ont eu lieu entre les deux années sur ces différentes valeurs, vous pouvez simplement les modifier manuellement.

2.11 Méthode Poitou-Charentes

Cette nouvelle méthode s'applique aux Céréales (Avoine, Blé, Maïs, Orge, Seigle, Sorgho, Triticale) et Oléagineux (Colza, Lin, Tournesol) cultivées sur les types de sol suivants :

- Champagne superficielle et groisaille
- Groie moyenne
- Groie moyenne sur calcaire marneux
- Groie profonde
- Groie superficielle
- Limon argileux caillouteux superficiel sur argile à silex
- Limon caillouteux sur argile à silex
- Sable limoneux caill/granite
- Terre forte calcaire
- Terre rouge à châtaigniers superficielle

Cette méthode a été mise en place pour avoir une meilleure prévision de la dose d'azote pour ces types de sol. Dans les autres cas de figure c'est la méthode du bilan complète qui s'applique.

Cette nouvelle méthode ne s'appliquera en moulinette qu'aux parcelles dont le plan de fumure n'est pas clôturé. Dans le cas contraire la parcelle conserve les calculs réalisés lors de la clôture.

Ci-dessous les onglets comportant de nouvelles saisies nécessaire au calcul de la dose prévisionnelle avec cette nouvelle méthode

Onglet Description : le taux de cailloux n'est plus nécessaire pour calculer la minéralisation. Les fournitures du sol sont déterminées à partir du type de sol et de la réserve utile. La réserve utile est proposée automatiquement à partir du type de sol mais elle peut être ajustée si vous disposez de cette mesure pour la parcelle. Le conseil n'en sera que plus précis.

The screenshot shows the 'Description' tab of a software interface. It contains the following fields and options:

- Description:** Nom de la parcelle: Parcelle PCN; Surface: 8,00 ha; Ilot: [empty]
- Sol:** Type de sol: Groie moyenne; Profondeur du sol: 50 cm; Réserve utile: 104 mm
- Irrigation:** Irrigué: ; Quantité d'eau prévue: 0 mm; Concentration en nitrates: 0 mg/L
- Plan de fumure terminé

Onglet Culture : La date de levée est désormais nécessaire pour le calcul. Une date de levée est proposée par défaut et correspond à la date de semis + 15 jours. Vous pouvez néanmoins affiner la date selon la parcelle et les conditions de levée de l'année.

The screenshot shows the 'Culture' tab of a software interface. It contains the following fields and options:

- Intermédiaire précédente:** [empty dropdown]
- Culture principale:** Culture: Blé tendre hiver; Rendement objectif: 96 q; Résidus: Exportés; Variété: Domind; Implantation: 10/10/2015; Récolte: 15/07/2016; Ouverture du bilan: 31/03/2016; Levée: 25/10/2015

L'azote absorbé à l'ouverture du bilan n'est pas saisissable sur céréales comme en méthode du bilan complète.

La zone « azote absorbé à l'ouverture du bilan » n'est disponible que pour le Colza.

Description **Culture** Pilotage N Historique Environnement Reliquat Analyse Apports précédents Interventions

Intermédiaire précédente
 Intermédiaire précédente

Culture principale
 Culture Colza d'hiver Rendement objectif 35 q Résidus Exportés
 Implantation 10/10/2015 Récolte 15/07/2016 Ouverture du bilan 31/03/2016
 Levée 25/10/2015

N absorbé à l'ouverture du bilan
 Calculé Estimé Mesuré
 N absorbé sortie hiver 50 kg N/ha

20 50 75 100 130

Volet résultat N : Ci-dessous une explication par poste des changements par rapport à la méthode du bilan

Résultat (kg/ha)	
BESOINS	195
Besoin de la plante	245
Azote absorbé à la date d'ouverture du bilan	-50
- FOURNITURES	50
Retournement prairie	0
Précédent	0
CIPAN	0
Reliquat	10
Minéralisation humus	40
Irrigation	0
/ CAU	0,85
Coef. apparent d'utilisation	0,9
= DOSE AVANT APPORTS	171
- APPORTS	0
Organiques	0
Minéraux	0
= RESTE A APPORTER	171

BESOINS

- Besoins de la plante : ils sont calculés de la même manière qu'en méthode du bilan complète
- L'azote absorbé à l'ouverture du bilan n'est prise en compte que pour le Colza
- Pas de reste à la récolte pour cette méthode

FOURNITURES

- Retournement de prairie/Effet précédent/Effet CIPAN : pas de changement de saisie. Ces postes sont déterminés à partir de tables de référence spécifiques à la méthode Poitou-Charentes.
- Reliquat : Geofolia proposera un reliquat calculé dans une version ultérieure. Pour le moment, il faut utiliser les reliquats départementaux ou une analyse de reliquat.
- Minéralisation de l'humus est calculée en fonction du type de sol, de la RU du sol et de la date de levée. Elle dépend également (comme en méthode du bilan complète) des pratiques des 10 dernières années saisies dans l'onglet historique et de la fréquence d'apport organiques de la parcelle.
- CAU : coefficient apparent d'utilisation moyen des engrais

APPORTS

- Les apports organiques sont calculés à partir de coefficients d'efficacité spécifiques à la région Poitou-Charentes. Ils sont déterminés en fonction de la période d'apport et de la culture en place.
- Les apports minéraux sont calculés comme en méthode du bilan complète.

2.12 Méthode Forfaitaire

La méthode de la dose Forfaitaire a été mise à jour. Jusqu'à présent Geofolia disposait d'une dose Forfaitaire unique par culture et par région.

Désormais, Geofolia peut calculer une dose Forfaitaire à partir du rendement de la culture dans la limite d'une dose plafond.

La formule de calcul est la suivante :

Si $A * Rdt + B$ inférieur ou égal à la dose plafond alors Dose Forfaitaire = $A * RDT + B$

Dans le cas contraire Dose Forfaitaire = Dose Plafond

Tous les paramètres de calcul sont issus des références régionales.

Exemple :

Calcul de la dose forfaitaire sur Abricotier en Alsace

$1.2 \text{ kgN} * RDT + 90 \text{ kgN}$ dans la limite de 140 kgN par ha.

2.13 Gestion des plafonds de fertilisation

2.13.1 Créer des plafonds de fertilisation

Un plafond de fertilisation pourra désormais être appliqué sur les apports de fertilisant. L'objectif de ces plafonds est de paramétrer une dose totale d'élément fertilisant à ne pas dépasser. L'accès à la création des plafonds s'effectue dans le menu paramètres/plafonds de fertilisation.

Comment créer un plafond de fertilisation ?

1 – Dans l'écran « plafonds de fertilisation », ajouter un plafond en cliquant sur le bouton « + »

2 – Compléter le tableau situé dans la partie supérieure de l'écran avec le nom, le mode de calcul, la prise en compte de la restitution du pâturage et s'il s'agit d'un plafond par culture.

Nom	Mode de calcul	Inclure les restitutions au pâturage	Plafond par culture
apport organique	Moy. des parcelles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
plafond sur blé	Total / Parcelle	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Mode permettant de fixer un plafond total d'unités d'élément fertilisant à ne pas dépasser sur une parcelle donnée.

Mode permettant, sur une surface donnée, de définir un plafond qui ne doit pas être dépassé si l'on répartit cet apport sur toute la surface.

Cocher la case si dans le calcul, il faut prendre en compte les restitutions au

Cocher la case si le plafond ne s'applique pas sur toutes les cultures

3 – Complétez ensuite l'onglet détail pour chaque plafond.

Si la case plafond par culture est cochée :

Description	Détail	Plafond organique (kg total / ha)			Plafond minéral (kg total / ha)			Plafond total (kg total / ha)		
		N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O
<input type="checkbox"/>	Blé tendre d'hiver; Colza oléagineux d'hiver							180		

Cliquez sur la loupe pour sélectionner les parcelles concernées par le plafond

Plafond N, P ou K sur apports organiques uniquement

Plafond N, P ou K sur apports minéraux uniquement

Plafond N, P ou K sur apports organiques + minéraux

Si la case plafond par culture n'est pas cochée :

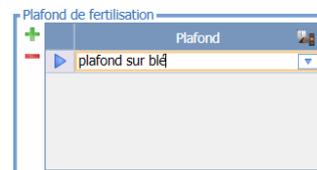
Description	Détail	Plafond organique (kg total / ha)			Plafond minéral (kg total / ha)			Plafond total (kg total / ha)		
		N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O
<input checked="" type="checkbox"/>	Toutes cultures							0		

Le plafond s'applique d'office sur toutes les cultures

2.13.2 Etre alerté par un dépassement de plafond de fertilisation

Après avoir créé les plafonds, il faut indiquer au logiciel sur quelles parcelles ces plafonds devront s'appliquer. Ce paramétrage s'effectue dans l'onglet « Environnement » de l'assolement.

- 1 – Dans l'onglet environnement, Cliquer sur le bouton « + » pour affecter les plafonds aux parcelles :



- 2 – Lors des saisies d'interventions de fertilisants, si la somme ou la moyenne des apports dépasse les plafonds définis sur la parcelle, le logiciel affichera une alerte :

Modification d'une intervention

Opération: Fertilisation minérale | Date: 27/09/2016 | Durée (h): 000:00 | Statut: | Commentaire:

Parcelle | Appro | Main-d'oeuvre | Matériel | Motivation | Synthèse

Parcelle	Type	Culture	Variété	Type de surface	Surf. travaillée (ha)	Stade
Parcelle n° 21		Blé tendre d'hiver		Surface totale	76,76	

Les apports de cette parcelle dépassent au moins un plafond de fertilisation. Cliquez sur le bouton "plafond de fertilisation" pour plus de détail.

Plafond de fertilisation : Parcelle n° 21 - Blé tendre d'hiver (76,76ha)

Apports réalisés / plafonds de fertilisation

Plafond de fertilisation	Apport organique (kg total/ha)			Apport minéral (kg total/ha)			Apport organique + minéral (kg total/ha)			Mode de calcul	Inclure les restitutions au pâturage	Plafond par culture	
	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O				
plafond sur blé							200/180				Total / Parcelle	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

OK

- 3 – Dans la fenêtre « plafonds de fertilisation de la parcelle xxx », il est possible de visualiser quel plafond est dépassé. Il faudra donc corriger vos interventions pour éviter tout dépassement.

2.14 Trois nouvelles éditions du cahier de fertilisation

2.14.1 Les Apports réalisés – Cahier de Fertilisation

Ces 2 nouvelles éditions, disponibles avec les cahiers de fertilisation, permettent de présenter le cahier de fertilisation en paysage avec plusieurs parcelles par page tout en disposant de toutes les informations demandées par la réglementation.

Apports réalisés NPK - Cahier de fertilisation 2017

Mon exploitation

Intervention réalisée					Teneurs			Apport total (kg/ha SAU)			Coef. d'efficacité			Apport efficace (kg/ha SAU)		
Date	Fertilisant	Enfouissement	Sur. trav. (ha)	Dose/ha	N	P205	K2O	N	P205	K2O	N	P205	K2O	N	P205	K2O
Parcelle 04 - Blé tendre hiver - Apache - Rdt : 103,98 q/ha					Date d'implantation 30/10/2016			Récolte : 15/07/2017								
Surfaces (ha) : SAU : 3,14 - SPE Fumier : 3,14 - SPE Lisier : 3,14 - SPE Autre : 3,14					Type de sol : Limon argileux profond			Répousses :								
Précédent : Blé tendre hiver					Résidus :			Destruction :								
Intermédiaire précédente :					Date d'implantation :											
Intermédiaire suivante :					Date d'implantation :											
15/01/201	Ammonitrate 33.5%		3,30	179,10 kg	33,50	‰	63	0	0	1,00	63					
15/02/201	Lisier Porc mixte fosse ext.		3,14	30,00 m3	4,90	3,80	2,60	147	114	78	0,57	0,95	1,00	84	108	78
15/03/201	Ammonitrate 33.5%		3,14	265,67 kg	33,50	‰	89	0	0	1,00	89					
Dose à apporter (en kg/ha SAU) : N : 233 P205 : 0 K2O : 0					Apport total : 299 114 78			Apport eff. : 236 108 78								
Outil de pilotage : Farmstar.					Dont organique : 147 114 78			Dont organique : 84 108 78								
					Dont minéral : 152 0 0			Dont minéral : 152 0 0								
Parcelle 05 - Blé tendre hiver - Apache - Rdt : 98,90 q/ha					Date d'implantation 01/10/2016			Récolte : 14/07/2017								
Surfaces (ha) : SAU : 10,00 - SPE Fumier : 6,97 - SPE Lisier : 5,05 - SPE Autre : 7,74					Type de sol : Limon argileux profond			Répousses :								
Précédent : Blé tendre hiver					Résidus :			Destruction :								
Intermédiaire précédente :					Date d'implantation :											
Intermédiaire suivante :					Date d'implantation :											
15/01/201	Ammonitrate 33.5%		10,00	179,10 kg	33,50	‰	60	0	0	1,00	60					
15/02/201	Lisier Porc mixte fosse ext.		6,97	30,00 m3	4,90	3,80	2,60	102	79	54	0,57	0,95	1,00	58	75	54
15/03/201	Ammonitrate 33.5%		10,00	349,25 kg	33,50	‰	117	0	0	1,00	117					
Dose à apporter (en kg/ha SAU) : N : 236 P205 : 0 K2O : 0					Apport total : 279 79 54			Apport eff. : 235 75 54								
Outil de pilotage : Farmstar.					Dont organique : 102 79 54			Dont organique : 58 75 54								
					Dont minéral : 177 0 0			Dont minéral : 177 0 0								

2.14.2 Les Apports organiques d'avant l'hiver

Cette édition permet de calculer les apports efficaces non pas sur la période d'ouverture du bilan comme le cahier de fertilisation mais sur la période d'absorption hivernale. La période d'absorption hivernale est comprise entre la date d'apport organique et la date de fin d'absorption hivernale.

Cette édition s'applique donc uniquement aux parcelles qui reçoivent des apports organiques avant hiver et permettent de contrôler que les apports efficaces ne dépassent pas les plafonds réglementaires définis par région.

Cette édition est disponible avec les éditions du Plan de fumure prévisionnel et du cahier de fertilisation.

Apports organiques d'avant hiver du réalisé 2017

Mon exploitation

Intervention réalisée				Teneur N	Apport N total (kg / ha SAU)	Coef. d'efficacité *	Apport N eff. (kg / ha SAU)
Date	Fertilisant	Enfouissement	Sur. trav. (ha)	Dose / ha			
Parcelle 02 - Colza d'hiver - Adriana - Rdt : 35,00 q				Date d'implantation 25/08/2016		Récolte : 01/07/2017	
Surfaces (ha) : SAU : 9,56 - SPE Fumier : 9,31 - SPE Lisier : 8,80 - SPE Autre : 9,53				Type de sol : Limon argileux profond		Destruction :	
Intermédiaire précédente :				Date d'implantation :			
15/08/2016	Fumier Bovin mou de logette	Imdt	9,31	35,00 t	5,50 ‰	187	0,31
				Apport total		187 Apport efficace 58	
Parcelle 10 - Colza d'hiver - Rdt : 35,00 q				Date d'implantation 25/08/2016		Récolte : 01/07/2017	
Surfaces (ha) : SAU : 9,92 - SPE Fumier : 9,92 - SPE Lisier : 9,92 - SPE Autre : 9,92				Type de sol : Limon argileux profond		Répousses :	
Intermédiaire précédente :				Date d'implantation :		Destruction :	
15/08/2016	Fumier Bovin mou de logette	Imdt	9,92	35,00 t	5,50 ‰	193	0,31
				Apport total		193 Apport efficace 59	

3. APPROPOS ET SUBSTANCES ACTIVES

3.1 Décocher automatiquement la visibilité des semences et produits récoltés rattachés à des variétés masquées

Cette nouvelle fonctionnalité permet de masquer automatiquement des semences et/ou des produits récoltés qui se rattachent à une variété qui a elle-même été masquée.

Exemple :

- o Dans le menu Paramètres / cultures – variétés – stades, dans l'onglet « variété » d'une culture donnée, je décoche la case « visible » .
- o A ce moment-là, de manière automatique, les semences du menu « semences et plants » ainsi que les produits récoltés de cette variété, ne seront plus non plus visible dans la saisie des interventions.

3.2 Intégration de la nouvelle réglementation CLP

La réglementation concernant le classement toxicologique des intrants phyto a été revue il y a peu. Ce nouveau classement, nommé « CLP », induit une modification concernant la détermination des mélanges interdits.

Pour répondre à cette nouvelle réglementation, plusieurs ajustements ont été effectués :

- Les phrases de risques (R) deviennent des mentions de danger (H)
- Les phrases de sécurité/prudence deviennent des conseils de prudence/propriété physique (P/EUH)
- La liste des toxicités change
- Sur chaque produit phyto, l'onglet « Risque et sécurité » a été renommé en « Danger et prudence »

Les règles sur les mélanges suivent désormais le principe ci-dessous :

Spécialité 1 contient une des mentions H ci-contre	H300, H301, H310, H311, H330, H331, H340, H350, H350i, H360F, H360D, H360FD, H360Fd, H 360 Df, H370, H372	H373	H361d, H361f, H361fd, H362	H341, H351, H371	Autre ou aucune mention de danger
Spécialité 2 contient une des mentions H ci-dessous					
H300, H301, H310, H311, H330, H331, H340, H350, H350i, H360F, H360D, H360FD, H360Fd, H360Df, H370, H372					
H373					
H361d, H361f, H361fd, H362					
H341, H351, H371					
Autre ou aucune mention de danger					

■ Mélanges interdits (sauf autorisation préalable)
■ Mélanges autorisés

Remarque : Jusqu'en juin 2017, les produits utilisant l'ancienne réglementation côtoieront ceux ayant la nouvelle. Les produits utilisant encore l'ancienne réglementation ont été « traduits » de manière à pouvoir appliquer des alertes sur tous les intrants.

3.3 Gestion des substances actives

Le logiciel embarque désormais une gestion des matières actives. Cette fonctionnalité a pour objectif de de comptabiliser les cumuls de substance active et de suivre les éventuels dépassements de réglementation.

Comment fonctionne la gestion des substances actives ?

1 – Créer vos intrants à l'aide du référentiel national, la composition des intrants sera reprise automatiquement

2 – Vous pouvez consulter les matières actives de chaque phyto dans le menu appro/phyto, onglet « composition »

Description	Usage	Toxicité	Danger et prudence	Composition						
				<table border="1"> <thead> <tr> <th>Substance active</th> <th>Concentration</th> <th>Unité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>chlortoluron</td> <td>500,000</td> <td>g/L</td> </tr> </tbody> </table>	Substance active	Concentration	Unité	chlortoluron	500,000	g/L
Substance active	Concentration	Unité								
chlortoluron	500,000	g/L								

3 – Pour affecter un plafond maximum par parcelle et par an à une substance active, rendez-vous dans le menu appro/substance active, onglet « plafond »

Description	Plafond				
	Quantité maximale par parcelle <input type="text" value="1800,000"/> g/ha				
+	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Culture</th> <th>Nb max d'appli</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Toutes cultures</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Culture	Nb max d'appli	Toutes cultures	0
Culture	Nb max d'appli				
Toutes cultures	0				

4 – Lors des saisies d'interventions, le logiciel va comparer le cumul des quantités de matière active apportées dans la parcelle au plafond affecté. Si un dépassement est repéré, une alerte s'affiche lors de la validation de l'intervention

Appro	Cible	Dose / ha	Quantité	Unité
Chlortoluron EI	Désherbage	3,60	0,46	L

5 – **⚠ Le nombre maximum de 1 application pour l'appro est dépassé sur la parcelle Parcelle 43
La quantité maximale 1800 g/ha pour la substance active chlortoluron est dépassée pour la parcelle Parcelle 43**

Cette alerte est également présente lorsqu'on lance le « Diag phyto » sur la parcelle

Remarque : Les valeurs des plafonds des substances actives sont reprises automatiquement du référentiel national.

4. ECONOMIQUE

4.1 Pouvoir changer la campagne d'une sélection de facture ou d'inventaire

Lorsque vous vous trompez de campagne de saisie sur vos factures, vous pourrez désormais la changer en utilisant le bouton « déplacer vers campagne » situé en haut de l'écran de saisie des factures d'appro. Vous pourrez ainsi la déplacer sans avoir à la ressaisir.

Comment déplacer une facture d'une campagne à l'autre ?

1 – Sélectionner la ou les factures (achat ou reprise) à déplacer puis cliquer sur le bouton



2 – Sur la fenêtre qui s'ouvre, choisissez simplement la campagne sur laquelle vous souhaitez envoyer vos factures

Modification de campagne

Choisissez ci-dessous la campagne vers laquelle vous souhaitez déplacer les factures ou les inventaires sélectionnés :

2017

OK Annuler

3 – Cliquez sur OK pour finaliser le déplacement

4.2 Saisie des prix dans les factures d'appro

Dans cette version de Geofolia, vous pourrez inscrire le montant de vos achats directement dans l'écran de saisie des factures.

1 - Pour saisir le prix dans votre facture, veuillez saisir la date et l'exploitation concernée par la facture.

Date	Exploitation	Fournisseur	Numéro	Type	Total (€)
27/09/2016	EARL grande culture			Achat	650,00

2 - Complétez ensuite l'onglet « détail de la facture » avec la liste des appros achetés, leur quantité et leur prix.

Description **Détail de la facture**

Description	Appros	Quantité	Unité	Prix unitaire (€)	Total (€)
<input type="checkbox"/>	Carat	10,00	L	20,00	200,00
<input type="checkbox"/>	Centium 36 Cs	30,00	L	15,00	450,00

Saisie du prix unitaire des appros achetés

3 – Si le prix renseigné correspond à votre 1^{er} achat pour cet appro pour la campagne et l'exploitation, alors ce prix de facture va initialiser par défaut la valeur du prix qui sera utilisée pour le calcul des marges (voir colonne « Prix » dans l'écran « Prix et stocks d'appro »)

Exploitation	Appro	Famille	Stock début campagne 2018	Factures	Consommations	Régulations d'inventaire	Stock fin campagne 2018	Unité	Prix unitaire (€) campagne 2018	Valeur stock fin (€)
EARL grande culture	Carat	Herbicides	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00	L	20,00	200,00
EARL grande culture	Centium 36 Cs	Herbicides	30,00	0,00	0,00	0,00	30,00	L	15,00	450,00

Les factures suivantes et leur prix enregistré n'entraîneront pas de modification du prix moyen dans cet écran. Vous pouvez si vous le souhaitez le modifier manuellement. Le détail des factures de cet appro consultable dans l'onglet « Détail des mouvements » peut vous aider à renseigner le bon prix.

Détail des mouvements

Date	Type	Surf. Trav. (ha)	Dose (L/ha)	Qté (L)	Stock (L)	Prix unitaire (€)
	Stock début campagne 2017			+30,00		
10/10/2016	Facture			+10,00	40,00	15,00
20/10/2016	Facture			+10,00	50,00	20,00
25/10/2016	Facture			+5,00	55,00	25,00
	Stock fin campagne 2017			+55,00		

4.3 Saisie des charges et des produits annexes

4.3.1 Saisie des charges annexes

Cet écran, accessible via le ruban « Economique », est indispensable pour le calcul des marges économiques. Il permet de prendre en compte dans le calcul des marges, des charges qui ne sont pas uniquement liées aux interventions réalisées dans les parcelles. Par exemple, grâce aux charges annexes, il est possible de saisir des montants d'assurance, d'énergie, de travaux par entreprises, ...

Comment saisir une charge annexe ?

- 1 – Décrivez la charge en complétant le tableau situé en haut de l'écran avec : la date, l'exploitation qui a pris en charge ce montant, le poste économique, le tiers et le montant. Ici, il s'agit de saisir le montant lié à un contrat d'assurance récolte.

Date	Exploitation	Poste	Tiers	Descriptif	Montant total (€)	Montant / ha (€)
05/09/2016	GAEC BARBOT HAUDEBERT	Assurance	VEGAM	Aléas climatique	2 000.00	98.92

- 2 – Une fois la charge décrite, complétez l'onglet « parcelles concernées » en renseignant, les parcelles sur lesquelles cette charge s'applique. Dans l'exemple, il s'agit des parcelles sur lesquelles une assurance récolte a été contractée.

Description		Parcelles concernées			
Nom	Culture	Variété	Surface		
LANDE COMMUNE16	BLE		3.74		
LANDE SAPINS 20	BLE		1.39		
PRE COLIN 21	BLE		4.85		
PRE DE VEUVE 12	BLE		5.03		
test	BLE		5.21		
Total			20.22		

Ainsi, on obtient le montant à l'hectare de la charge d'assurance qui figurera sur l'édition des marges économiques.

Remarque : Si vous n'associez aucune parcelle à une charge annexe, alors celle-ci sera automatiquement ventilée sur l'ensemble des parcelles de l'exploitation.

4.3.2 Saisie des produits annexes

Dans le même principe que la charge annexe, il est aussi possible de saisir des produits annexes. Un exemple de produit annexe serait la saisie des primes PAC.

Comment saisir un produit annexe ?

- 1 – Commencer par compléter le tableau supérieur en saisissant la date, l'exploitation qui reçoit l'indemnité, le poste économique et le montant total du produit perçu.

Date	Exploitation	Poste	Tiers	Descriptif	Montant total (€)	Montant / ha (€)
05/09/2016	GAEC BARBOT HAUDEBERT	Indemnité PAC	SEP de Tillé	ASP	30 000.00	219.10

- 2 – Ensuite, dans l'onglet « Parcelles concernées » saisissez les parcelles sur lesquelles vous percevez les produits. Dans l'exemple des primes PAC, cela concerne toutes les parcelles déclarées.

Description		Parcelles concernées			
Nom	Culture	Variété	Surface		
LANDE COMMUNE16	BLE		3.74		
LANDE SAPINS 20	BLE		1.39		
PRE COLIN 21	BLE		4.85		
PRE DE VEUVE 12	BLE		5.03		
test	BLE		5.21		
BROSSETEL 18	Colza oléagineux d'hiver		3.10		
GRD CHAMP BOIS 22	Blé tendre d'hiver		4.98		

Nous obtenons ainsi le montant des primes PAC qui figureront dans l'édition des marges.

5. GEOFOLIA SMARTPHONE ET ISA360

5.1 Nouveautés sur le Smartphone

5.1.1 Simplification de la page d'accueil

La page d'accueil de l'application smartphone a été revue pour gagner en simplicité. En effet, le bouton de changement de dossier a été placé en haut à gauche de l'écran.

Voici une description de la nouvelle page d'accueil :



Ancienne page d'accueil

Nouvelle page d'accueil

5.1.2 Géolocalisation des parcelles en saisie d'intervention

Avec votre smartphone, vous souhaitez saisir des interventions alors que, sur le terrain, vous êtes situé dans la parcelle concernée. Pour faciliter la saisie des interventions, une nouvelle fonctionnalité permet à votre smartphone de retrouver automatiquement la parcelle dans laquelle vous vous trouvez ou en tous les cas, la parcelle la plus proche de votre position.

Comment utiliser la géolocalisation en saisie d'interventions ?

- 1 - Cette fonctionnalité n'est accessible que si le service de localisation est activé sur votre smartphone



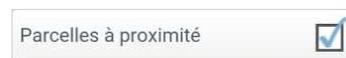
- 2 – Dans l'application Geofolia, cliquez sur le bouton « nouvelle intervention »



- 3 – Saisissez l'opération, la date puis cliquez sur ok pour accéder à la sélection des parcelles



- 4 – Dans cet écran, cochez la case « parcelles à proximité » puis cliquez sur « suivant »



- 5 – Dans l'écran suivant, les parcelles situées dans un rayon d'un kilomètre autour de votre position seront présélectionnées dans la liste.

5.1.3 Ajouter des photos dans les interventions

Pour justifier un traitement ou pour tout simplement se souvenir d'un élément lié à une intervention, vous pourrez désormais ajouter des photos à toutes vos interventions. Ces photos seront disponibles sur votre smartphone mais ne seront pas transférées sur l'ordinateur lors d'une synchronisation. Toutefois, les photos prises depuis l'application Geofolia sont disponibles sur votre smartphone au même endroit que les autres photos que vous prenez, elles sont donc téléchargeables sur votre ordinateur.

Comment ajouter des photos à une intervention ?

- 1 – Sur l'application smartphone, cliquez sur le bouton « nouvelle intervention »



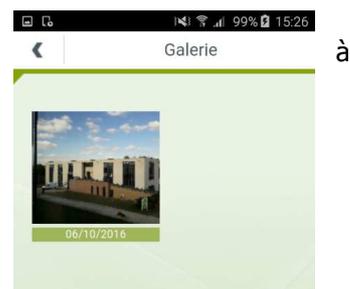
- 2 – Saisissez la date et l'opération puis validez afin d'accéder à l'écran suivant. Dans cet écran, « slidez » sur la droite pour accéder à d'autres fonctionnalités comme l'ajout de photos.



- 3 – Cliquez sur « Galerie » puis sur le bouton « photo » afin d'accéder à l'appareil photo de votre smartphone.



- 4 – Prenez votre photo puis cliquez sur le bouton « OK » afin d'ajouter la photo à la galerie



5.1.4 Gestion des récoltes

Dans cette version, vous pourrez gérer des interventions de récoltes comme sur votre ordinateur. Vous pourrez notamment ajouter les produits récoltés, ainsi que le rendement et les quantités récoltées sur vos interventions de récolte.

Comment saisir une intervention de récolte ?

- 1 – Lors de la saisie d'une intervention, choisissez l'opération « Récolte »
- 2 – Ajoutez une ou plusieurs parcelles à l'intervention
- 3 – « Slidez » sur la droite pour accéder aux « produits récoltés »
- 4 – Dans la liste, sélectionnez le produit récolté souhaité et saisissez le rendement ou la quantité récoltée en



cliquant sur le produit sélectionné



5.2 Nouveautés sur le Smartphone et la console Isa360

5.2.1 Recherche et nouveau mode de tri dans les liste d'appro

Sur le smartphone et la console Isa360, une nouvelle fonctionnalité a été ajoutée pour faciliter la recherche et le tri des intrants dans les listes d'appro.



Recherche sur le smartphone

Recherche sur la console

De plus, l'ensemble des listes d'appro sont triées de manière à faire apparaitre en haut de liste les appros les plus utilisés dans l'application.

6. NOUVEAUTES DIVERSES

6.1 Disposer du rendement réalisé dans l'assolement et dans les éditions

Pour compléter davantage les données des parcelles de l'assolement, vous pourrez désormais visualiser le rendement réalisé de vos parcelles dans l'onglet description de l'assolement. Cette valeur pourra être saisie manuellement ou être initialisée automatiquement lors de la saisie d'une intervention de récolte. Si une intervention de récolte est saisie sur la parcelle, les cases « date » et « rendement réalisé » se grisent.

C'est ce rendement réalisé qui sera désormais repris sur les éditions suivantes :

- L'itinéraire technique
- Les différents cahiers de fertilisation
- Le bilan de fin de culture
- La balance azotée réalisée

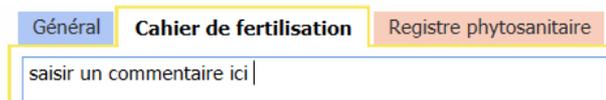
The screenshot shows the 'Blé tendre d'hiver' form with the following fields: Culture (Blé tendre d'hiver), Variété, Surface (0,13 ha), Rdt objectif (90,00 q), Implantation (15/10/2016), Rdt réalisé (70,00 q), Récolte (06/07/2017), Destination, Repousses, and Résidus. The 'Rdt réalisé' and 'Récolte' fields are highlighted with a red box.

6.2 Saisie des commentaires

6.2.1 Commentaire pour le cahier de fertilisation

Afin d'ajouter des informations complémentaires, dans le cahier de fertilisation, cette nouvelle version de Geofolia vous permet de saisir un commentaire spécifique qui ne sera visible que sur cette édition.

Pour le saisir, rendez-vous dans l'onglet « description » de vos parcelles dans l'assolement de la campagne souhaitée :



EARL grande culture

CAHIER DE FERTILISATION

EARL grande cu

Parcelle 43 - Blé tendre d'hiver (0,13 ha)

Titre	Culture	Blé tendre d'hiver	Culture
Type de sol	Variété		Résidu
Surf. totale 0,13 ha	Rdt réalisé 70,00 q		Repos
SPE Fumier 0,13 ha	Implantation 15/10/2016		Labour
SPE Lisier 0,13 ha	Récolte 06/07/2017		Implan
			Destru

Interventions réalisées

Date	Fertilisant	Surf. (ha)	Dose
05/03/2017	Ammonitrate 33,5%	0,13	150/
15/04/2017	Ammonitrate 33,5%	0,13	300/

[?] Le calcul des apports efficaces n'est pas possible car la parcelle ne dispose d'aucun

Commentaire : commentaire visible ici

6.2.2 Commentaire pour le registre phyto

A l'image de ce qui vient d'être décrit concernant les commentaires pour le cahier de fertilisation, un commentaire spécifique du registre phyto a également été ajouté dans l'onglet description de l'assolement.

6.3 Amélioration de la saisie groupée

Lors de la sélection de parcelles possédant la même culture principale celle-ci est automatiquement reprise dans l'écran de la saisie groupée.

Ce fonctionnement permet de filtrer automatiquement la liste des variétés en fonction de la culture, et de rendre accessible des cases qui sont absentes lorsqu'aucune culture n'est sélectionnée (par exemple la « date de destruction » sur les prairies).

<input type="checkbox"/>	Nom de la parcelle	Surface (ha)	Culture 2017
<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelle 43	0,13	Blé tendre d'hiver
<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelle 44	2,01	Blé tendre d'hiver
<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelle 45	8,15	Blé tendre d'hiver



Saisie groupée de la culture principale - 3 parcelles sélectionnées (10,29 ha)

Culture Blé tendre d'hiver Variété

Implantation / / / Rdt objectif 0,00 q

Récolte / / / Rdt réalisé 0,00 q

Repousses Destination

Résidus

OK Annuler

6.4 Modification des règles de reprise des dates d'intervention de semis et de récolte dans l'assolement

Dans cette version, si un utilisateur ajoute ou supprime une intervention de semis ou de récolte, le logiciel va réactualiser les dates d'implantation et de récolte de l'onglet « culture » de l'assolement en reprenant la date de la dernière intervention de semis ou de récolte.

6.5 Réaliser un export Excel de ses données

Si vous disposez d'Excel sur votre ordinateur, alors un nouveau bouton « Coller dans Excel » apparaît dans le navigateur des tableaux de tous les écrans.



6.6 Pré-cocher les cases dans la fiche de chantier

Pour faciliter les impressions de la fiche de chantier, il est désormais possible de pré-cocher certaines cases de l'édition. Pour ce faire, lorsqu'on édite une fiche de chantier, un onglet paramètre a été ajouté.

Comment pré-cocher les cases de la fiche de chantier ?

- 1 – Lancer l'édition de la « fiche de chantier »
- 2 – Cliquer sur l'onglet paramètres et remplissez les champs :

Fiche de chantier

Exploitation : EARL grande culture Campagne : 2017

Cachet de l'entreprise
 Site de destination : prestataire de traitement
 Application en prestation de service sous l'agrément n° :

Bon de travaux acceptation du chantier par le client
Nom du client : EARL grande culture
Adresse : 60480 Noyers-Saint-Martin
Localisation intervention : Arthes
Travaux à réaliser : Traitement phytosanitaire
Spécificité du chantier :
 Période prévisionnelle de réalisation du chantier :
 Commande : Téléphone Courriel Fax Contrat
 Date : Non pour accord Signature client : Signature entreprise :
 Le client est informé de l'existence de méthodes alternatives sur le site
<http://www.ecophyto.fr/> - portail de la protection intégrée des cultures

Parcelle	Culture	Surface totale (ha)	Surface travaillée (ha)
Parcelle 47	Cotiza oléagineux d'hiver	0,25	0,25
Total		0,25	0,25

Nom du produit	Dose homologuée (/ha)	Dose à appliquer (/ha)	Quantité	ZNT
Versar 550	0,500 L	0,500 L	0,13	20m

Applicateur
 Matériel :

Y a-t-il une ZNT à respecter : Oui Non
 Produits fournis par : Le client L'entreprise Autre
 Produits à prendre : Chez le client A l'entreprise Chez le fournisseur

Volume de bouteille :
 Lieu de remplissage : Chez le client A l'entreprise Autre
 Utilisation de buses antidérives : Oui Non
 Date : _____ Signature décideur : _____

Le chantier (à compléter par l'applicateur)

Détail des points	Si non, action corrective	Commentaire
Les coordonnées du chantier sont exactes	<input type="checkbox"/> Arrêt du chantier <input type="checkbox"/> Modification de l'application	
Les conditions d'application sont conformes (vent, humidité)	<input type="checkbox"/> Arrêt du chantier <input type="checkbox"/> Modification de l'application	
Le produit phytosanitaire correspond à celui prévu	<input type="checkbox"/> Arrêt du chantier <input type="checkbox"/> Modification de l'application	
La surface à traiter est exacte	<input type="checkbox"/> Arrêt du chantier <input type="checkbox"/> Modification de l'application	
La dose à appliquer est inférieure ou égale à la dose homologuée	<input type="checkbox"/> Arrêt du chantier <input type="checkbox"/> Modification de l'application	
Le matériel d'application correspond à celui prévu	<input type="checkbox"/> Arrêt du chantier <input type="checkbox"/> Modification de l'application	
Les ZNT sont identifiées	<input type="checkbox"/> Arrêt du chantier <input type="checkbox"/> Modification de l'application	

Consignes de sécurité pour le client
 Date d'intervention : 07/10/2016 Date et signature de l'opérateur :
 Suite à cette pulvérisation, veuillez noter :
 Le délai de rentrée* est de : 24 heures
 Les zones non traitées : 20m
 (*) Pour les sites de rentrée de RL, le délai attribué à RL d'intervention à sa fin est celui défini (sem, tunel...)

Contrôle de chantier
 Lieu de stockage du pulvé : Chez le client A l'entreprise Au champ
 Destination des EVPP : Conservés par le client Recyclés par l'entreprise
 Problème rencontré lors de l'application : Oui Non
 Descriptif :
 Mesures prises :
 Contrôle : les consignes d'exécution ont été respectées En totalité Partiellement

Validation
 L'enregistrement du chantier a été correctement complété : Oui Non
 Validé par le décideur : **XXXX**
 Date et signature du décideur : _____

Edition Fiche de chantier

Choix de l'édition | Fiche de chantier

Sélection **Paramètres**

Choisissez le tiers prestataire de travaux qui réalise le chantier : prestataire de traitement

Choisissez le décideur du chantier : vincant Sylvain

Détail des travaux

Produits fournis par : Le client Lieu de remplissage : Chez le client

Produits à prendre : Chez le client Utilisation de buses antidérives : Non

Contrôle du chantier

Lieu de rinçage du pulvé : A l'entreprise Destination des EVPP : Conservés par le client

Déroulement du chantier : Conforme avec le prévis



6.7 Ajout d'une édition rendements objectifs moyens des 5 dernières années

Pour faciliter le calcul des rendements objectifs de vos parcelles, sachez que dans le calcul du plan de fumure, une édition nommée « calcul des objectifs de rendement » a été ajoutée.

Saisie du plan de fumure 2017

nitialiser Balance N prévisionnelle

turer Récapitulatif fertilisants

dition du plan de fumure Calcul des objectifs de rendement

Plan de fumure

Cette édition recherche les rendements d'une même culture sur une campagne et calcul la moyenne de ces rendements. Cette recherche est effectuée sur un historique de 5 ans. Parmi ces 5 valeurs, elle effectue une nouvelle moyenne en retirant les valeurs extrêmes pour obtenir l'objectif de rendement.

Pour que la recherche de rendements puisse s'effectuer correctement, il est impératif que l'onglet historique de chaque parcelle soit complété dans l'assolement.

Remarque : Si parmi les 5 années sur lesquelles le logiciel effectue une moyenne des rendements, la culture a été arrêtée, alors il ira rechercher la moyenne de cette culture sur une 6^{ème} année antérieure.

Culture	Moyenne des rendements retenus *	Rendements réalisés					
		2016	2015	2014	2013	2012	2011
Blé tendre d'hiver	56 q	41,8	53	55	63	60	66,5

6.8 Amélioration de l'utilisation de la liste des variétés dans la création de semences

Lorsque vous souhaitez créer un nouvel appro semence, et que la variété correspondante n'est pas dans le référentiel, nous vous proposons de lui affecter une variété appelée « Autre variété », pour l'espèce botanique correspondante.

La recherche dans la liste est désormais facilitée puisque vous avez accès à une barre de défilement qui permet d'aller chercher la bonne variété

Cette barre de défilement est désormais disponible dans toutes les listes de Geofolia.

7. GEOFOLIA ORGANISME

7.1 Visibilité du PPF uniquement après clôture par le technicien

Lorsque vous travaillez en collaboratif avec des AMP (Agriculteurs en Mode Partenaires) qui vous délèguent la réalisation de leur PPF, ceux-ci ne peuvent désormais voir l'édition du Plan de fumure que si ce dernier est clôturé (voir bouton Clôturer dans le ruban contextuel de l'écran de saisie du Plan de fumure).

En effet, dans le cas contraire, le logiciel considère qu'il n'est peut-être pas terminé, et donc qu'il faut mieux ne pas le montrer à l'agriculteur.

Dans ce cas, l'agriculteur qui lance l'édition de son PPF aura l'information suivante à l'écran :



Le Plan de fumure n'est pas encore clôturé

Pied de page

Par contre si certains de vos AMP ont acquis le module PPF pour le réaliser eux-mêmes, alors dans ce cas bien sûr ils pourront éditer le document n'importe quand, même sans l'avoir clôturé.

7.2 Fusionner des groupes d'exploitation

Rappel de la notion de « Groupe d'exploitations » :

Un Groupe d'exploitation regroupe des exploitations qui travaillent ensemble, qui partagent la même liste de matériels et de main-d'œuvre, qui souhaitent pouvoir enregistrer des travaux sur des parcelles de leurs exploitations en une seule fois... ; certaines gèrent même quasiment un assolement commun...

La « fusion de groupe » est une nouvelle fonctionnalité qui permet de regrouper des exploitations que vous avez créées distinctement au départ (soit parce que vous n'aviez pas l'information qu'elles souhaitaient travailler ensemble, soit parce que ce mode de travail est récent...)

Comment utiliser la fusion de groupes d'exploitations ?

- ✓ 1 – Dans l'écran « Liste des exploitations », sélectionner la ou les exploitations des groupes à fusionner (le bouton est accessible uniquement en solution Organisme, et si l'utilisateur a le droit en création / suppression sur le concept « exploitation »)

Geofolia 2017 - Société mère - Données centrales

Accueil Société Exploitation Parcellaire Appro Fumure PAC Récolte Economique Paramètres Options Exploitation

Tableau Icônes Société(s) Société 1;Société 2 Filtre Assolement Import d'exploitations Export Telepac Fusionner Préférences

Affichage Filtrer Parcelle Echange Groupe d'exploitations Paramètres

Saisie du plan de fumure 2016 Exploitation

	Code	Raison sociale	N° Siret	N° Pacage	Société	Commune
<input checked="" type="checkbox"/>	2010	GAEC du bois joli			Société 1	Beauvais
<input type="checkbox"/>	2011	EARL DU CHAMP CADO		029058781	Société 1	Briec
<input type="checkbox"/>	2012	Lorraine			Société 1	Nancy
<input type="checkbox"/>	2013	Sud-Ouest	000000000000034		Société 1	Toulouse
<input type="checkbox"/>	2016	Chérac			Société 1	Chérac
<input checked="" type="checkbox"/>	2017	Poitou-Charentes			Société 1	La Rochelle
<input type="checkbox"/>	2018	Mon exploitation		060001881	Société 1	Rothois

- ✓ 2 - ... puis cliquez sur le bouton Fusionner dans le ruban contextuel ; la fenêtre ci-dessous apparaît, lisez attentivement les instructions, et si vous êtes prêt pour la manipulation, sélectionnez dans la liste déroulante en bas de l'écran le groupe destination, puis cliquez sur OK

Fusionner les groupes d'exploitation

 Avant d'effectuer la fusion des groupes d'exploitations, assurez-vous que les données de la base centrale sont à jour des synchronisations :

- travail en mode déconnecté pour les collaborateurs
- saisie smartphone et console pour les agriculteurs partenaires.

Demandez à ces utilisateurs de ne plus saisir de données tant qu'ils ne se sont pas resynchronisés après la fusion.

Vous allez fusionner 2 exploitations issues de 2 groupes d'exploitations.

Ce traitement peut prendre de quelques minutes à plusieurs dizaines de minutes.

Sélectionnez le groupe d'exploitations de destination :

- ✓ 3 - Cette manipulation a pour conséquence de regrouper toutes les exploitations des groupes d'origine dans un seul et même groupe ; Les listes de matériels, main-d'œuvre, et appros groupe seront fusionnées
- ✓ **Remarque :**
 - Cette manipulation est irréversible ; il n'existe pas de fonctionnalité de « division » de groupe
 - La fusion n'est possible qu'entre groupes d'exploitations rattachés à la même société

7.3 Import de collaborateur de sociétés

Dans l'écran de saisie des collaborateurs, vous disposez maintenant d'une option d'import d'un fichier de collaborateur, en format TXT, contenant le nom, le n° de portable, l'e-mail...



Le format et le contenu précis de cet import est disponible auprès de l'équipe d'assistance.

Pour des raisons de sécurité, nous n'importons pas de mot de passe pour chaque collaborateur. Un mot de passe par défaut est automatiquement affecté aux collaborateurs importés (le même mot de passe pour tous).

A l'issue de l'import, nous vous conseillons donc d'envoyer un mail groupé à tous les collaborateurs que vous venez d'importer, en leur communiquant :

- La procédure pour installer le logiciel, l'emplacement du setup...
- L'identifiant client de votre organisme (ISAGRxx...)
- La règle de nommage de leur identifiant de connexion (login) que vous avez importé (ex : 1^{ère} lettre Prénom + Nom)
- Le mot de passe commun à tous les collaborateurs, que vous pouvez consulter dans la fiche de l'un d'entre eux

... et en leur demandant d'installer l'application, de se connecter une 1^{ère} fois, et d'aller personnaliser ce mot de passe via le ruban « Options »



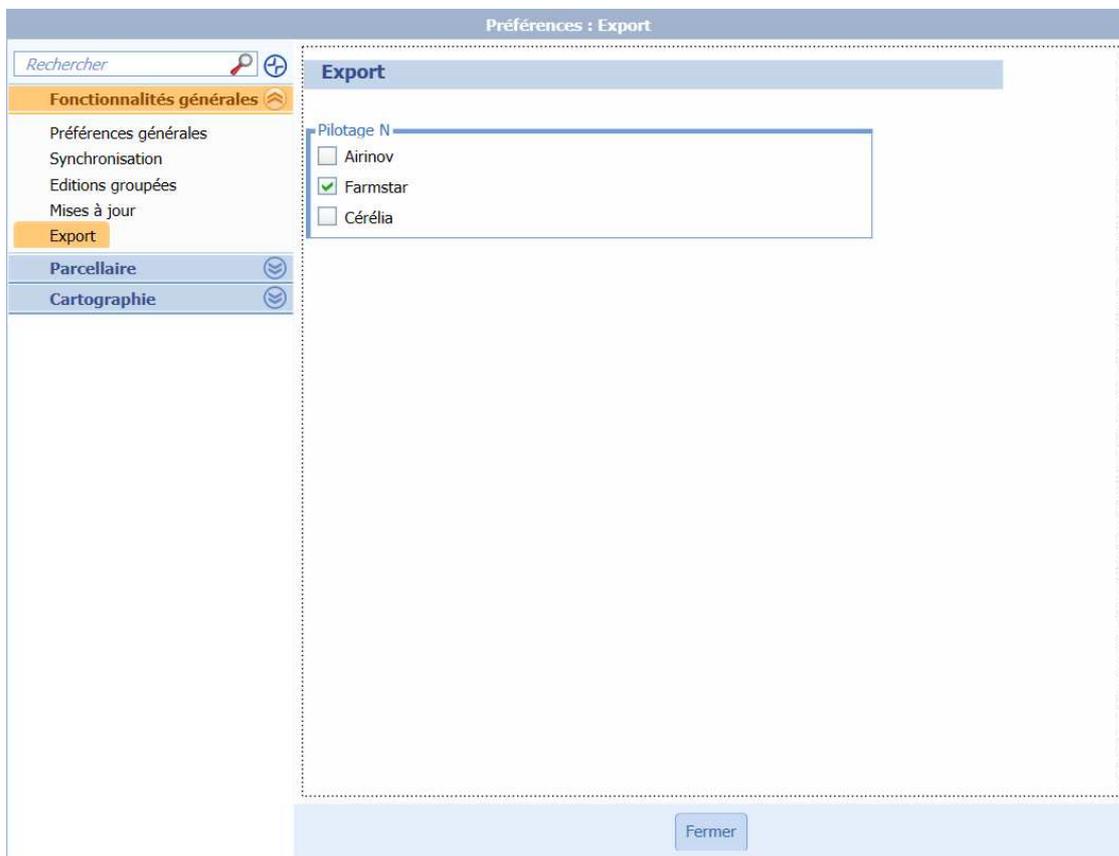
7.4 Export Farmstar

Cette fonction est uniquement disponible pour les organismes qui disposent du module « Fumure » et « Export outil de pilotage ».

7.4.1 Paramétrage

Préférences générales des exports en mode paramétreur

Pour disposer de la fonctionnalité d'export Farmstar il est nécessaire d'aller de cocher la préférence export Farmstar dans la saisie des préférences en mode paramétreur (Ruban Options)



Saisies nécessaires à l'export farmstar dans les saisies Société/Collaborateur/Exploitation

Saisie des Sociétés

Renseigner le code FARMSTAR (code alphanumérique de 3 caractères) dans la zone correspondante. Nous contacter pour connaître ce Code attribué par FARMSTAR à chaque organisme.

Saisie des Collaborateurs

Renseigner pour chaque technicien l'email dans la zone correspondante ainsi que le numéro de portable. L'email et le numéro de téléphone doivent être valides pour faire l'export FARMSTAR, dans le cas contraire l'export ne sera pas possible.

Saisie des Exploitations

Renseigner dans les zones correspondantes :

- N° Siret de 14 caractères (Obligatoire)
- Raison sociale (obligatoire) et le nom de l'exploitant (facultatif : dans le cas où l'exploitant n'est pas renseigné Geofolia enverra la raison sociale de l'exploitation)
- Code postal et la commune du siège de l'exploitation (Obligatoire)
- Adresse de l'exploitation (Obligatoire si l'exploitation ne dispose pas d'email)
- Numéro de portable (facultatif)
- Email (obligatoire si l'exploitant ne dispose pas d'adresse postale)

Vous pouvez utiliser l'import d'exploitation pour mettre à jour les informations des exploitations (notamment le numéro SIRET qui est désormais obligatoire pour l'export FARMSTAR)

7.4.2 Saisie et validation de la commande Farmstar

Etape 1 : Saisie d'assolement

Onglet Description

S'assurer que la parcelle est bien créée en mode 'Carte' et renseigner pour les parcelles concernées :

- le type de sol

- la valeur 'FARMSTAR' dans la zone 'Outil de pilotage N'

i Vous pouvez renseigner simultanément sur plusieurs parcelles certaines de ces données en procédant à une saisie groupée à l'aide du bouton correspondant disponible dans le ruban **Assolement**

The screenshot shows a window titled "Saisie groupée de la description - 5 parcelles sélectionnées (16,73 ha)". It contains several dropdown menus and checkboxes: "Ilot", "Type de sol", "Analyse de sol", "Type de protection", "Type d'irrigation", "Outil de pilotage N" (set to "Farmstar"), "Zone vulnérable", and "Labour". Below these are tabs for "Commentaire", "Cahier de fertilisation", and "Registre phytosanitaire". At the bottom are "OK" and "Annuler" buttons.

i A l'issue de vos saisies liées à l'export FARMSTAR et afin de vérifier que vous n'avez pas oublié de parcelles, vous pouvez procéder à un filtre (à l'aide du bouton **Filtre** disponible au niveau du ruban **Assolement**) pour n'afficher à l'écran que les parcelles concernées par cet export, c'est-à-dire celles dont la valeur 'FARMSTAR' a été renseignée dans la zone 'Outil de Pilotage N' de l'onglet **Description**

The screenshot shows a window titled "Filtrer les données". It has a "Filtre général" section with "Exploitation(s)" set to "Test géo 2" and "Campagne" set to "2016". Below are tabs for "Surface exclue", "Assolement", "Ilot", and "Cadastré". The "Filtre enregistrable" section has "Date" set to "Date du jour" and "Type de parcelle" with checkboxes for "Principale", "Intermédiaire", "Secondaire / Dérobée", and "Tracé (mode carte)". The "Filtre complémentaire" section has "Outil de pilotage N" set to "Farmstar" and "Surface" set to "Inférieure à". At the bottom are "OK" and "Annuler" buttons.

Onglet Culture

Renseigner pour les parcelles concernées :

- la culture
- la variété
- la date d'implantation
- la date de récolte
- l'objectif de rendement (qui peut être repris automatiquement si il a été renseigné préalablement pour la culture concernée dans la table Culture / Variété / Stade accessible à partir du ruban **Paramètres**)
- le devenir des résidus

En cas de culture intermédiaire précédente, renseigner la date de destruction.

Onglet Historique

Renseigner pour toutes les parcelles concernées par Farmstar la culture précédente (donnée obligatoire pour toutes les cultures).

La saisie des antécédents est obligatoire pour les cas suivants :

- Parcelle en blé
- Parcelles en Orge, Triticale dans le cas où la parcelle dispose d'une prairie, d'une jachère ou d'une luzerne en antécédent.

Le plus simple est donc de saisir l'antécédent dans tous les cas car il faut dans tous les cas demander à l'agriculteur son antécédent pour savoir s'il avait une prairie, jachère ou une luzerne.



La culture N-1 s'initialisera automatiquement si vous avez généré l'assolement N à partir de l'assolement N-1 via le ruban **Assolement** et le bouton **Créer un assolement**.

La culture N-2 s'initialisera automatiquement à partir de la culture N-1 saisie dans le PPF de l'année précédente.

Etape 2 : Saisie du plan de fumure

Renseignement de tous les onglets

Toutes les données saisies dans le plan de fumure sont nécessaires pour FARMSTAR qui utilise le même moteur de calcul que celui disponible dans Geofolia.

Renseignez également les apports organiques réalisés avant le 31 décembre car ils sont pris en compte dans le conseil FARMSTAR.



Les apports organiques renseignés après le 31 décembre ne seront pas exportés mais vous pouvez quand même les saisir si vous devez faire un plan de fumure pour l'exploitation.

Onglet Pilotage

Pour les parcelles concernées, cocher la case 'Labour' et renseigner :

- le code FARMSTAR (code unique à la parcelle)
- la variété FARMSTAR (reprise automatiquement si le libellé est reconnu comme variété FARMSTAR)
- le débouché variété (obligatoire pour le blé et l'orge)
- l'espace entre rangs (obligatoire pour le colza)
- la densité de semis
- la largeur de fertilisation
- l'effet fréquence d'apport organique (cette donnée n'est disponible que pour le colza et vous devez renseigner la valeur indiquée dans le tableau accessible depuis le bouton « i »)



Excepté le code FARMSTAR, vous pouvez renseigner simultanément ces données sur plusieurs parcelles d'une même culture en procédant à une saisie groupée à l'aide du bouton correspondant disponible dans le ruban **Saisie du plan de fumure**



Pour les parcelles en Colza vous devez renseigner l'effet fréquence des apports organique. Reportez-vous au tableau disponible à partir du bouton  situé à droite du champ de saisie :

Saisie groupée du plan de fumure - 2 parcelles sélectionnées (3.44 ha)

Description Culture **Pilotage N** Historique Reliquat Analyse Apports précédents

Outil de pilotage Farmstar

Données complémentaires

Variété Farmstar ROSSINI

Espace entre rangs 12 cm

Densité 45 gr/m²

Largeur d'épandage 24 m

Effet fréquence d'apport organique 40 kgN/ha 

Labour

OK Annuler

Information

Evaluation de l'effet "fréquence d'apport organique" pour les parcelles en Colza

Reportez la valeur du tableau ci-dessous dans la saisie correspondante (Onglet Pilotage N)

Produits Résiduaire Organiques	Fréquence d'apport			
	tous les ans	2 années sur 3	tous les 2 ans	tous les 3 ans et plus
1. Fumier de bovins	30	20	15	5
2. Fumier de volailles	15	10	5	5
3. Fumier de porcs	20	15	5	0
4. Fumier de cheval	40	25	20	10
5. Fumier d'ovins	35	20	15	10
6. Lisier de porcs	20	15	10	5
7. Lisier de bovins	25	15	10	5
8. Lisier de bovins dilué	10	5	5	0
9. Lisier, fientes de volailles (≤60%MS)	10	5	5	0
10. Fientes de volailles sèches (80%MS)	20	10	10	0
11. Boues urbaines liquides et pâteuses (≤20%MS)	15	15	10	5
12. Boues urbaines séchées (90%MS)	100	60	50	25
13. Compost de déchets verts	30	20	15	10
14. Compost de fumier de bovins, boues STEP + déchets verts	30	20	15	5
3. Fumier de porcs	25	15	10	10
16. Vinasse de betterave concentrée	0	0	0	0
17. Ecumes de sucreries surpressées	5	5	5	0

OK



Si vous avez renseigné l'outil de pilotage FARMSTAR sur une parcelle dont la culture n'est pas compatible avec FARMSTAR, le message suivant apparaîtra alors dans l'onglet **Pilotage N** :

Description Culture **Pilotage N** Historique Environnement Reliquat Analyse Apports précédents Interventions

Outil de pilotage Farmstar

 **Le service Farmstar n'est pas disponible pour cette culture. Veuillez changer de culture ou changer d'outil de pilotage.**

Validation de la commande

La validation de la commande est obligatoire pour réaliser l'export FARMSTAR. Elle est réalisée par chaque technicien qui saisit la commande FARMSTAR.

Cette validation permet :

- d'indiquer quel est le technicien qui est chargé d'accompagner l'exploitation pour le service FARMSTAR
- de connaître la date de validation de la commande
- de savoir quelles exploitations exporter
- de lancer le diagnostic de contrôle des saisies

Si des anomalies sont détectées lors de la validation de la commande, le technicien doit les corriger sinon les parcelles ne seront pas intégrées dans la chaîne de production FARMSTAR.



ÉTAPE 1 : Cliquer sur le bouton du ruban contextuel « Valider pilotage N » et sélectionner FARMSTAR dans la liste déroulante.



La liste des outils de pilotage N affichée dans le bouton est paramétrable dans les préférences d'export (en passant préalablement en mode paramétreur via le ruban **Options** bouton **Mode / Paramétreur**) à partir du ruban **Options** et bouton **Préférences Générales** (rubrique 'Fonctionnalités générales' et sous rubrique 'Export')

The screenshot shows the 'Saisie du plan de fumure 2017' interface. On the left, there's a sidebar with 'BESOINS' (275) and 'FOURNITURES' (83). The main area contains a table of parcels with columns: Alerte, Nom de la parcelle, Type, Surface (ha), Ilot, Culture, Rendement objectif, Unité / ha, N, P₂O₅, K₂O, Terminé, and Outil de pilotage. A red 'X' icon is visible in the 'Alerte' column for several parcels. A dialog box titled 'Pilotage N' is open, showing a 'Code' field and a warning: 'Alerte bloquante : La parcelle doit avoir un code Farmstar.'.

ÉTAPE 2 : Une fenêtre intermédiaire comme ci-dessous apparaît et dans laquelle il vous est demandé de confirmer la commande FARMSTAR et d'indiquer le technicien chargé du suivi FARMSTAR de l'exploitation

The 'Confirmation' dialog box asks: 'Confirmez-vous la validation de la commande Farmstar ?'. It displays: 'Exploitation : Mon exploitation', 'Campagne : 2016', and 'Technicien :'. A dropdown menu is open showing 'LEBON Bertrand' (highlighted) and 'Dupont Christian'. At the bottom are 'OK' and 'Annuler' buttons.

ÉTAPE 3 : Le pictogramme se positionne au niveau des parcelles qui comportent des anomalies.

ÉTAPE 4 : Une fois positionné sur une des parcelles concernées par des anomalies, il suffit de se rendre dans les onglets précédés du sigle  et corriger les champs matérialisés par un encadré rose. Une info bulle précise sur chaque champ la nature de l'alerte bloquante (exemple disponible dans la maquette de la 1^{ère} étape).

7.4.3 Export

L'export est réalisé par l'animateur FARMSTAR de l'organisme une fois que les commandes ont été saisies et validées par tous les techniciens.

Pour disposer du bouton d'export outil de pilotage FARMSTAR, l'animateur doit disposer du droit fonctionnel « export outil de pilotage N ». Si ce n'est pas le cas rendez-vous dans la saisie des droits (Paramètres/Droits) L'animateur doit avoir le droit de voir toutes les exploitations du domaine pour être sûr de faire un export portant sur toutes les commandes FARMSTAR validées dans le domaine.



A partir du ruban **Fumure**, cliquer sur le bouton puis choisir FARMSTAR dans la liste déroulante.

Une fois l'emplacement d'export du fichier choisi, un fichier de type ZIP sera généré avec le contenu suivant :

- un fichier de type csv contenant les données des techniciens décrites au paragraphe 1.2
- un fichier de type csv contenant les données des exploitations décrites au paragraphe 1.3
- un fichier de type csv contenant les données des parcelles dont le contenu est décrit dans les paragraphes 1.4 et 1.5
- un fichier de type SHP (accompagné d'un fichier de type SHX et d'un fichier de type DBF) contenant le contour géométrique des parcelles répondant à l'export FARMSTAR

Le nom de ce fichier ZIP sera structuré de la manière suivante : GEOFOLIA_XXX_AAAAMMJJHHMM

XXX étant le sigle FARMSTAR de l'organisme abonné au service de conseil FARMSTAR

AAAAMMJJHHMM correspondant au jour, mois, année, heure et minute de création du fichier ZIP

Une fois l'export réalisé, il suffira ensuite de déposer ces fichiers dans l'espace privé réservé à l'organisme sur le site www.FARMSTAR-conseil.fr.

 Les parcelles ne faisant pas partie d'un export seront considérées comme supprimées par FARMSTAR.



Avant d'intégrer vos fichiers, Farmstar réalise des contrôles et génère un rapport d'erreur. En cas de difficultés pour interpréter le rapport, contactez votre support logiciel.

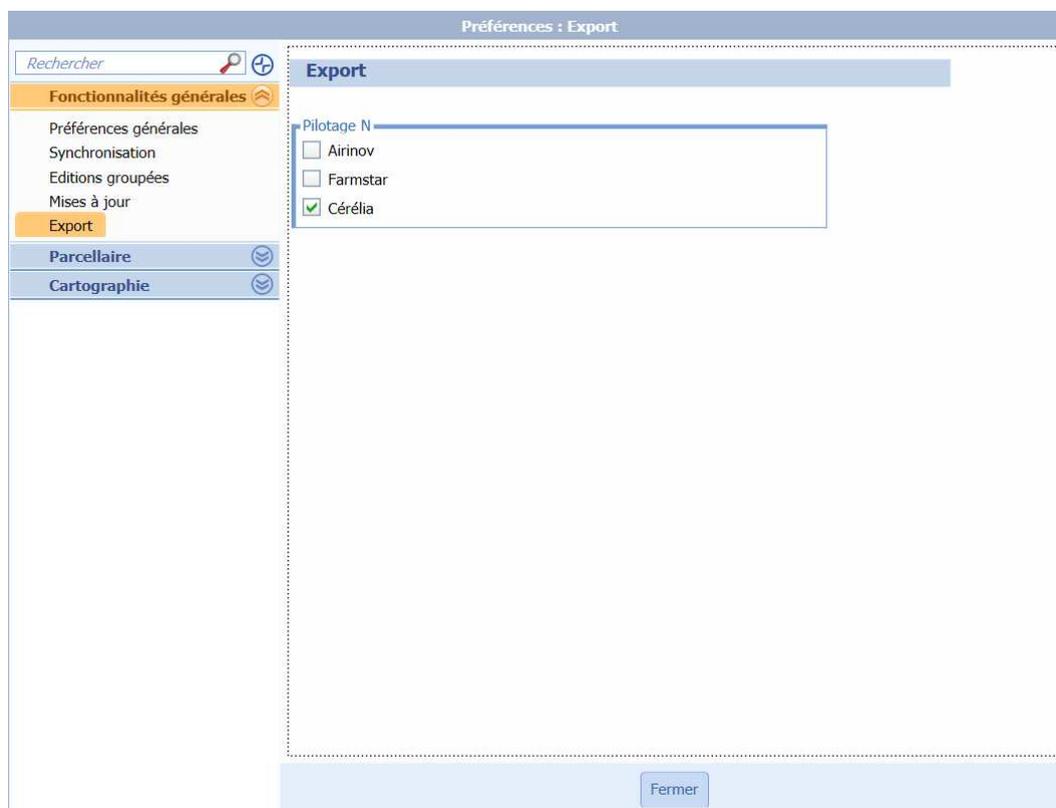
7.5 Export Cérélia

Cette fonction est uniquement disponible pour les organismes qui disposent du module de saisie des plans de fumure.

7.5.1 Paramétrage

Préférences générales des exports en mode paramétreur

Pour disposer de la fonctionnalité d'export Cérélia, il est nécessaire d'aller de cocher la préférence export Cérélia dans la saisie des préférences en mode paramétreur (Ruban Options)



Saisies nécessaires à l'export farmstar dans les saisies Collaborateur/Exploitation

Saisie des Collaborateurs

Renseigner pour chaque technicien l'email dans la zone correspondante ainsi que le numéro de portable. L'email et le numéro de téléphone doivent être valides pour faire l'export Cérélia, dans le cas contraire l'export ne sera pas possible.

Saisie des Exploitations

Renseigner dans les zones correspondantes :

- Code (référencé au sein de l'organisme) et le SIRET de l'exploitation
- Raison sociale
- Code postal et la commune du siège de l'exploitation (facultatif)
- Numéro de portable et email

7.5.2 Saisie et validation de la commande Cérélia

Etape 1 : Saisie d'assolement

Onglet Description

S'assurer que la parcelle est bien créée en mode « Carte » et renseigner pour les parcelles concernées :

- le type de sol
- la valeur « CERELIA » dans la zone « Outil de pilotage N »



Vous pouvez renseigner simultanément sur plusieurs parcelles certaines de ces données en procédant à une saisie groupée à l'aide du bouton correspondant disponible dans le ruban **Assolement**

Saisie groupée de la description - 5 parcelles sélectionnées (16,73 ha)

Ilot

Type de sol

Zone vulnérable Type de protection

Labour

Analyse de sol

Type d'irrigation

Outil de pilotage N

Commentaire

i A l'issue de vos saisies liées à l'export Cérélia et afin de vérifier que vous n'avez pas oublié de parcelles, vous pouvez procéder à un filtre (à l'aide du bouton **Filtre** disponible au niveau du ruban **Assolement**) pour n'afficher à l'écran que les parcelles concernées par cet export, c'est-à-dire celles dont la valeur 'Cérélia' a été renseignée dans la zone 'Outil de Pilotage N' de l'onglet **Description**

Filter les parcelles

Filter général

Exploitation(s)

Campagne

Filter enregistable

Date

Date du jour

Type de parcelle Principale Secondaire / Dérobée

Intermédiaire

Filter complémentaire

Culture

Variété

Outil de pilotage N

Culture PAC

Commune

Ilot

Surface ha

Onglet Culture

Renseigner pour les parcelles concernées :

- la culture
- la variété
- la date d'implantation
- l'objectif de rendement

i L'objectif de rendement peut être repris automatiquement si il a été renseigné préalablement pour la culture concernée dans la table **Culture / Variété / Stade** (accessible à partir du ruban **Paramètres**)

Etape 2 : Saisie du plan de fumure

Renseignement de tous les onglets

Cérélia a besoin de la dose calculée à partir de Geofolia pour faire le conseil d'apport et la modulation, d'où la nécessité de faire le plan de fumure pour les parcelles en Cérélia avant le dernier envoi à Geosys.

Cependant cette information n'est pas nécessaire pour les phases suivantes :

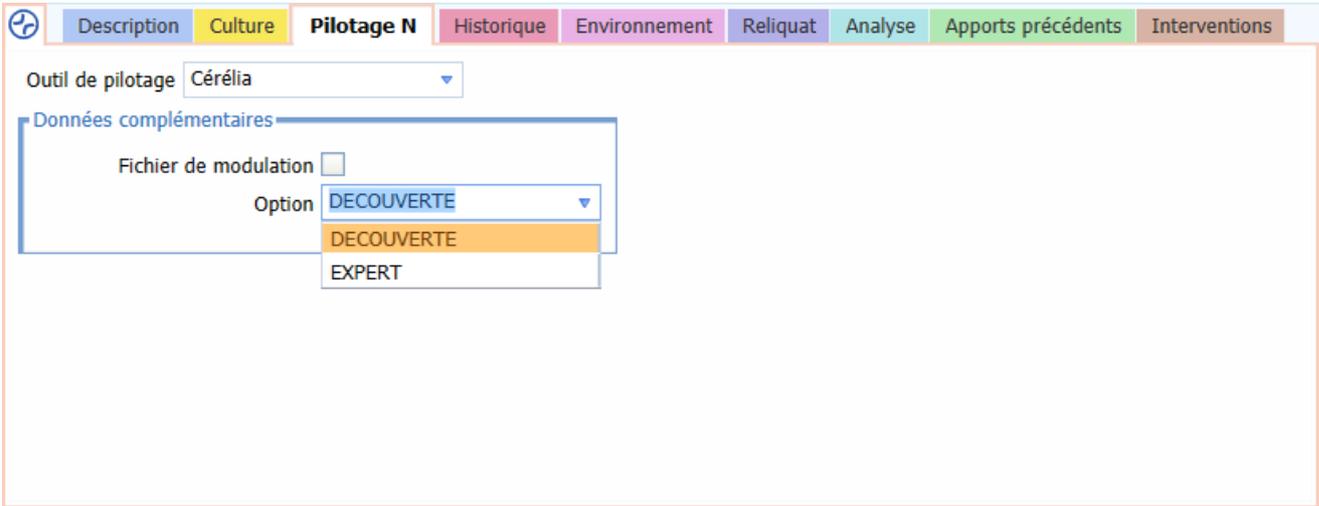
- phase de calibration
- photos de biomasse sortie hiver

Ces saisies sont disponibles en saisie groupée.

Onglet Pilotage

Cet onglet comprend les informations suivantes :

- L'outil de pilotage repris de l'assolement lors de l'initialisation
- Les données complémentaires :
- Fichier de modulation :
 - o Cette information est disponible quel que soit la culture de la parcelle (Blé/Orge/Colza d'hiver)
 - o Elle permet de savoir si le client agriculteur souhaite un fichier de modulation sur la parcelle ou pas
 - o La valeur par défaut est à « NON » car la demande de fichier de modulation reste encore minoritaire.
- Option :
 - o Cette information n'est disponible que pour les céréales d'hiver (il n'y a pas d'option avec le colza)
 - o La valeur par défaut est « Découverte » car la demande de l'option Expert reste encore minoritaire.



Étape 3 : Validation de la commande Cérélia

La validation de la commande est obligatoire pour réaliser l'export CÉRÉLIA. Elle est réalisée par chaque technicien qui saisit la commande CÉRÉLIA.

Cette validation permet :

- d'indiquer quel est le technicien qui est chargé d'accompagner l'exploitation pour le service CÉRÉLIA
- de connaître la date de validation de la commande
- de savoir quelles exploitations exporter

ÉTAPE 1 : Cliquer sur le bouton du ruban contextuel « Valider pilotage N »

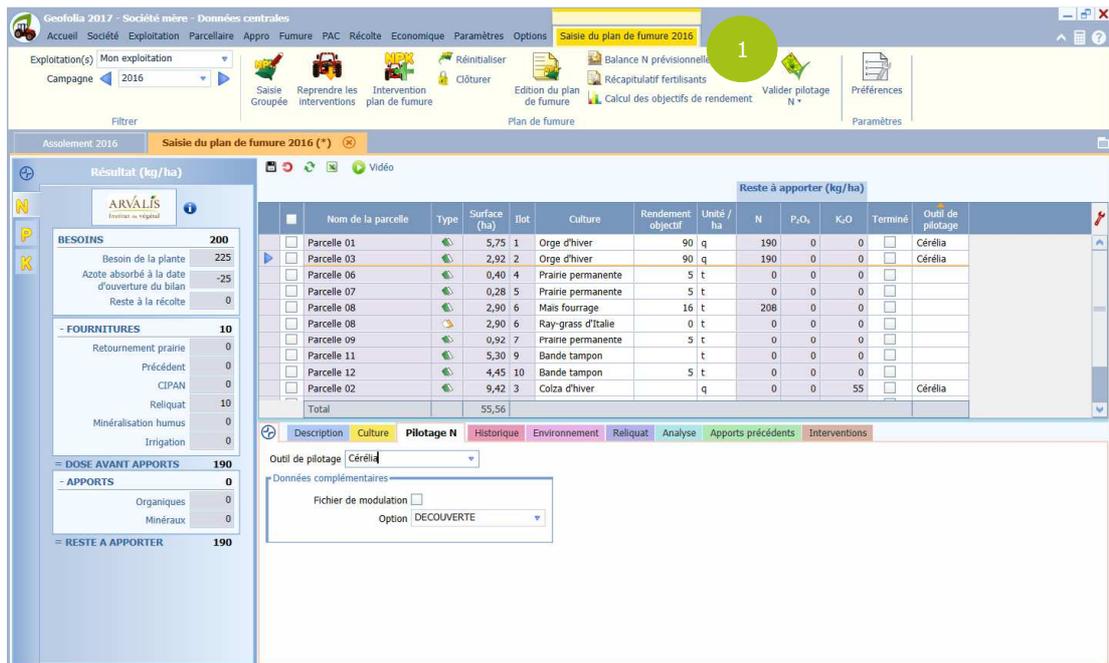


et sélectionner



La liste des outils de pilotage N affichée dans le bouton est paramétrable dans les préférences d'export (en passant préalablement en mode paramétreur via le ruban **Options** bouton

Mode / Paramétreur) à partir du ruban **Options** et bouton **Préférences Générales** (rubrique 'Fonctionnalités générales' et sous rubrique 'Export')



ÉTAPE 2 : Une fenêtre intermédiaire comme ci-dessous apparaît et dans laquelle il vous est demandé de confirmer la commande CÉRÉLIA et d'indiquer le technicien chargé du suivi CÉRÉLIA de l'exploitation

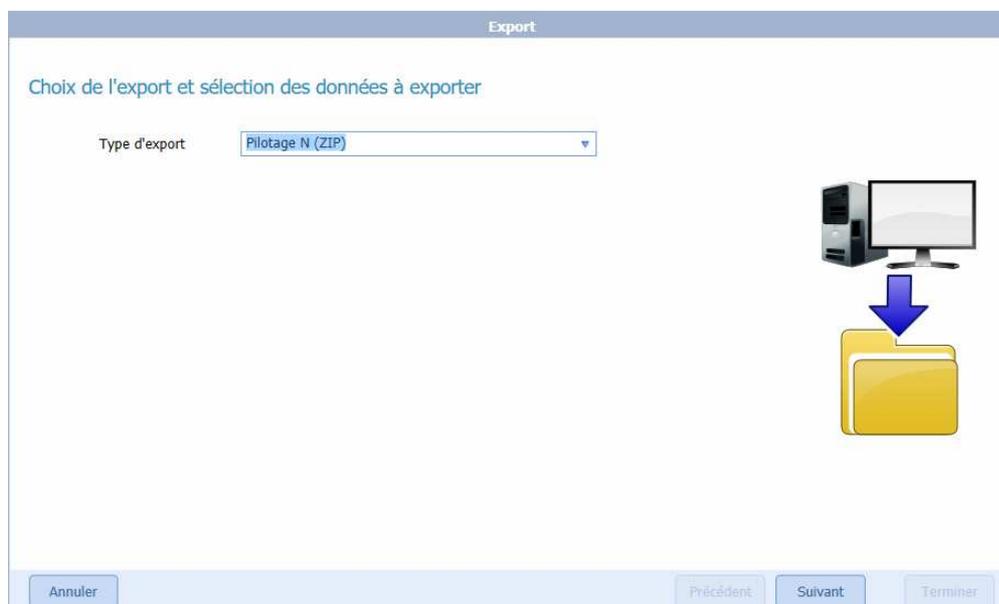


7.5.3 Export

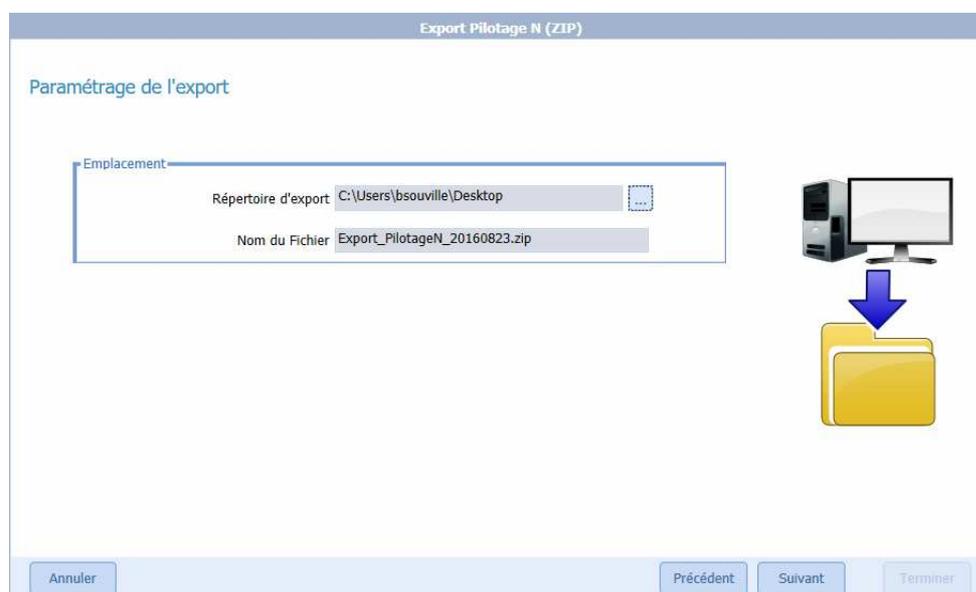
Geofolia identifie automatiquement à partir les exploitations disposant d'une commande validée pour réaliser l'export qui comprend au final les parcelles en CÉRÉLIA.

Pour être sûr que toutes les exploitations seront traitées lors de l'export l'utilisateur qui réalise l'export doit avoir le droit sur toutes les exploitations de la base.

L'export est lancé à partir de l'écran de saisie du ruban **Fumure**, cliquer sur le bouton  afin d'accéder à un écran comme ci-dessous :



Après avoir sélectionné le type d'export 'Pilotage N (ZIP)' puis cliqué sur le bouton **Suivant**, un nouvel écran proposera de choisir l'emplacement d'export du fichier à générer :



Une fois l'emplacement d'export du fichier choisi puis le bouton **Suivant** activé, un rapport d'import sera disponible à l'écran et en cliquant sur le bouton **Terminer**, un fichier de type ZIP sera ensuite généré avec le contenu suivant :

- un fichier de type csv contenant les données des techniciens décrites au paragraphe 1.1
- un fichier de type csv contenant les données des exploitations décrites au paragraphe 1.2
- un fichier de type SHP (accompagné respectivement d'un fichier de type SHX, DBF et PRJ) contenant le contour géométrique des parcelles répondant à l'export Cérélia

7.6 Synchronisation technicien automatique en entrée et/ou sortie de domaine

Si vous disposez du module « Travail en mode déconnecté », vos collaborateurs pourront dans les préférences générales...



... choisir de déclencher automatiquement la synchronisation avec la base centrale selon les 3 options ci-dessous :



Le choix du mode de synchronisation est sauvegardé à l'utilisateur

NB : Lors du passage en version 2017 (v4.0), les valeurs cochées par défaut sont toutes les trois décochées.

L'administrateur Geofolia peut s'il le souhaite proposer une valeur par défaut pour ses collaborateurs, et ainsi les inciter à utiliser une méthode de synchronisation qui correspond aux préconisations de la structure. Pour cela, vous devez d'abord passer en mode « paramétreur », à l'aide du bouton « Mode » qui est juste à côté des préférences générales (cf. copie écran ci-dessus). Une fois en mode « paramétreur », la modification de la préférence est valable par défaut pour tous les collaborateurs ; ces derniers peuvent s'ils le souhaitent la modifier.

7.7 Envoi d'e-mail automatique à une sélection d'utilisateur AMP

Si vous disposez du module « Agri en mode partenaire », il est désormais possible de leur envoyer un e-mail avec les informations qui leur permettront de télécharger l'application et de se connecter la première fois pour démarrer leurs saisies

Comment utiliser l'envoi d'e-mail ?

- 1 – Vérifier tout d'abord que, pour chaque exploitation pour lesquelles vous souhaitez envoyer les identifiants de connexion, vous avez bien renseigné l'Identifiant client ; celui-ci se renseigne dans l'onglet « Détail » de la liste des exploitations

 A screenshot of the 'Exploitants' tab in the Geofolia software. The form contains fields for 'Raison sociale' (EARL Antoine), 'N° Siret', 'Société' (Société cab), 'N° Pacage', 'Statut', 'Code' (101), and 'Groupe d'exploitations' (Antoine). The 'Identifiant client' field is highlighted with a red rectangle and contains the value 'ISAGRS55556'. Below this, there is a 'Coordonnées' section with fields for 'Pays' (France), 'Adresse', 'Code postal' (32170), 'Commune' (Tillé), 'N° INSEE' (60639), 'Téléphone', 'Tél. mobile', 'Fax', 'E-mail', and 'Site web'. A 'Localiser' button is next to the 'Pays' field.

- 2 – Dans l'écran « Liste des mains-d'œuvre » (les « Agris en Mode Partenaire » sont des mains-d'œuvre rattachées à une exploitation), sélectionner la ou les mains-d'œuvre concernées, puis cliquez sur le bouton « Envoyer les identifiants »



- o Les mains-d'œuvre doivent être cochées « utilisateur », avoir leur login, leur mot de passe, et leur e-mail renseignés

Rôles de l'utilisateur	Description
<input checked="" type="checkbox"/> Agriculteur	Droits limités à son exploitation

- 3 - Si ces conditions sont bien remplies, alors après avoir cliqué sur le bouton « Envoyer les identifiants », un message d'information vous indiquera le nombre de mails envoyés



- 4 - Le contenu du mail type envoyé à vos agriculteurs est le suivant :

Bonjour Antoine DUPONT

Veillez trouver ci-dessous vos identifiants de connexion à Geofolia

Identifiant client : ISAGR555556

Utilisateur : antoine.dupont

Mot de passe : antoine

Veillez suivre la procédure suivante pour installer l'application si celle-ci n'est pas déjà présente sur votre poste.

Etape 1 : Cliquez sur le lien suivant pour lancer le téléchargement du logiciel : ftp://dl.groupeisagri.com/Geofolia/FR-FR/Setup_Geofolia_FAH_3.99.042.exe

Etape 2 : Veuillez cliquer sur « ouvrir » ou « exécuter ». L'installation se lancera alors automatiquement. A la fin de l'installation, passez directement à l'étape 4.

Etape 3 (facultative) : Si on vous propose seulement « enregistrer », cliquez sur « enregistrer ». Lorsque le téléchargement est terminé, double-cliquez sur le fichier téléchargé pour lancer l'installation.

Etape 4 : Cliquez 5 fois sur "Suivant"

Etape 5 : Lorsque le bureau réapparaît, faites un double-clic sur l'icône Geofolia

Etape 6 : Renseignez les identifiants de connexion indiqués ci-dessus

Etape 7 : Vous entrez maintenant dans votre dossier de travail

Etape 8 : Nous vous recommandons fortement de remplacer ce mot de passe par celui de votre choix. Pour ce faire, rendez-vous dans le ruban « Options » de votre application et cliquez sur le bouton « Changer de mot de passe ».

Ne répondez pas à ce message. Pour toute question, contactez votre support logiciel à sjpy@isagri.fr

Bonne utilisation.

Geofolia

7.8 Disponibilité de l'édition de la « Balance azotée »

Cette édition est désormais disponible pour vos AMP (Agriculteurs en Mode Partenaires) dès le niveau « Service » (dans la précédente version, seuls les AMP « Optimum » y avaient accès).

7.9 Nouveau mode de tri dans les listes d'appro pour les AMP

Dans cette version, les clients AMP bénéficieront d'un tri spécifique dans les listes d'intrants :

- Lors des saisies d'interventions
- Dans le plan de fumure
- Dans l'assolement

Un tri s'applique en fonction de leur utilisation dans le logiciel. Ainsi, les éléments les plus utilisés seront placés en haut de liste et apparaîtront en gras. Viendront ensuite, triés par ordre alphabétique, les éléments non utilisés du domaine, eux-mêmes suivi des éléments du référentiel.